LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 13 Edmonton, vendredi le 6 juin 1986 16 pages 0.50

Dans les "Dossiers de l'ACFA" cette semaine, LE MÉMOIRE AUX ÉVÊQUES DE L'ALBERTA est rendu public. Voyez en page 8 et 9.

• *Rivière-la-Paix*

La question d'une école française régionale est-elle éteinte?



Mme Thérèse Bégin

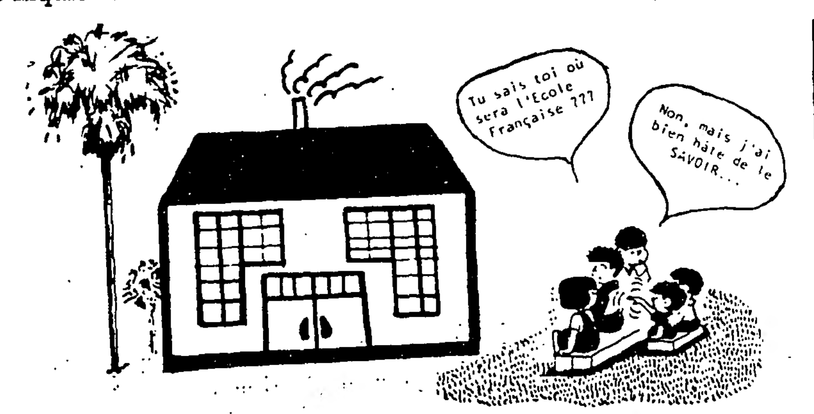
Il semble que le silence du Comité Ad Hoc laisse entendre que tout est seulement un tourbillon du passé... Mais non, de plus en plus le comité Ad Hoc travaille avec assurance à son but - une ÉCOLE FRANÇAISE HOMOGÈNE pour septembre '87.

DOCUMENT

Le comité a toujours en perspective de ne pas brusquer les choses - y aller lentement mais sûrement - en étant bien conscient qu'il ne faut pas faire des frustrations inutiles.

En travaillant à une École Française Régionale, ceci n'a aucune raison d'épeurer les contribuables - d'avoir une augmentation de taxes - si le besoin est là, l'argent y sera.

Depuis plusieurs années, des élèves de différentes commissions scolaires fréquentent les écoles Routhier et G.P. Vanier, ceci n'a pas donné lieu à une augmentation de taxes - au contraire, si aujourd'hui pour demain certaines écoles perdaient tous leurs élèves de l'extérieur - il y aurait raison de s'inquiéter.



Avec les sondages-interpersonnels que le Comité Ad Hoc fait dans les groupes, de plus en plus les gens se font à l'idée d'avoir le choix d'école pour leurs enfants sans créer de divisions entre les familles et les villages. Il y a vraiment une évolution au niveau du respect de l'autre, de ses droits. Peut-être existe-il encore de ces gens d'un certain âge avec cette étroitesse d'esprit, mais pour ce qui est de la population plutôt jeune qui a des enfants d'âge scolaire, il en est pas ainsi et Dieu Merci - ils évoluent malgré l'influence néfaste qu'a pu leur apporter une certaine génération.

Soyons réaliste, quand il s'agit de faire notre argent, le nom du village n'a pas d'importance, mais quand vient le temps de l'éducation de nos enfants on a plus de choix - pas de farce - c'est l'école de notre paroisse qui est la meilleure...

Il est certain que c'est le devoir des commissions scolaires de desservir également la population et le comité est entièrement conscient de cette responsabilité. Mais il ne faut pas pour autant créer des divisions à l'intérieur des écoles en essayant d'isoler complètement les anglophones des francophones par des séparations physiques et sociales.

Ceci va à l'encontre des attentes du Comité Ad Hoc et il fera en son possible pour convaincre les parents que c'est inacceptable - professionellement et psychologiquement. **Vaut mieux attendre une entente entre nos Commissions Scolaires, entente qui donnera satisfaction à tous, que d'être responsable d'un tel projet.**

Si un groupe de parents a pris en main le projet de l'école française c'est qu'il voit que leurs enfants sombrent dans une assimilation presque totale.

INVITATION A UN PANEL

Vous êtes tous invités à assister à un Panel, on y parlera de l'assimilation qui guette notre jeunesse et de l'École française comme moyen pour contrer ce courant. Quand? Lundi le 16 juin à 19h30 au Collège Notre Dame de Falher.

C'est à ne pas manquer - vous êtes tous bienvenus.

Thérèse Bégin
Présidente du comité de parents

Du français à la Législature?

YVES LAVERTU

EDMONTON - L'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest de 1891 serait de peu d'utilité pour revendiquer l'usage du français lors des débats à l'Assemblée législative de l'Alberta.

Alors qu'on aurait pu croire indissociables l'une de l'autre les dispositions de cette clause permettant le bilinguisme devant les tribunaux ainsi qu'à l'assemblée législative, une récente décision juridique vient de jeter un éclairage différent sur cette impression.

Il y a quelques mois en effet, la Cour d'Appel de la Saskatchewan se prononçait sur la requête du Père André Mercure pour un procès dans sa langue. A cette occcasion, les juges ont "disséqué" l'article 110 constituant en fait la pierre d'assise de l'argumentation pour la plupart des cas de ce genre.

Cet article amendé en 1891 stipule que "l'anglais et le français peuvent être utilisés dans les débats de l'Assemblée législative et devant les tribunaux..."

Cependant fait remarquer le constitutionnaliste d'Ottawa Me Michel Bastarache, les juges de la Cour d'Appel ont émis à la même occasion une distinction entre le fait que cet article soit toujours en vigueur et sa portée effective aujourd'hui.

Ainsi, dans le cas du français devant les tribunaux, l'article 110 aurait encore aujourd'hui une certaine portée alors que pour ce qui est du français à l'Assemblée législative, celui-ci serait maintenant désuet et inefficace.

Pour Me Bastarache, la décision de la Cour d'Appel de la Saskatchewan ne clôt pas nécessairement le débat. D'autres avenues judiciaires seraient selon lui envisageables pour contester cette façon de voir.

La Société des Amis du Fléché; 10 ans d'expérience, 10 ans de dynamisme

JEAN GAUTHIER

Une décennie s'est déroulée depuis la naissance de cet organisme. Une décennie qui aura permis à plusieurs de se sensibiliser à l'existence, la confection de l'un des aspects du patrimoine culturel canadien-français; le Fléché.

Françoise Bourret spécialiste québécoise en matière de Fléché de passage à Edmonton en 1976 avait suscité l'intérêt de certaines personnes à l'égard de cet art du tissage au doigt qu'est le Fléché. Forts des démonstrations et cours de Françoise Bourret et avec l'aide de la Fédération des femmes canadiennes-françaises une poignée de personnes fondèrent la Société des amis du Fléché.

Aujourd'hui cet organisme compte environ 25 membres comparativement à une quarantaine dans les premières années. Les membres de la Société des amis du Fléché se rencontrent le 3e jeudi de chaque mois à la salle d'artisanat de Saint-Joachim. Ce genre de rencontre permet aux membres de discuter de s'entraider quant aux techniques du Fléché et leurs projets d'artisanat (ceintures fléchées, murales etc.) faits à la main. Le tout se déroule dans une atmosphère des plus agréable comme en fait foi ce commentaire d'Eglande Mercier (présidente de la Société des amis du Fléché); "On est pareil comme une famille, il y a beaucoup d'entraide, de charité."



Une dizaine de membres de la Société des amis du Fléché offre des cours de base en technique du Fléché. En plus d'être offerts en Alberta ces cours ont été offerts aussi dans les provinces et territoires voisins de l'Alberta. Présentement il semblerait aux dires d'Eglande Mercier que les élèves des écoles d'immersion constituent une clientèle de plus en plus nombreuses participant à ce genre de cours. Depuis le début de la présente année une dizaine de cours ont été donnés par les membres de la Société des amis du Fléché. Des membres-enseigants qui sont dans certains cas des personnes d'un âge assez avancé.

Voir Fléché en page 14

Le franco régional

75e anniversaire de Legal: un succès!



Des Soeurs Grises, anciennement de Legal en comapgnie de Mgr Raymond Roy.



Le nouvel agent de développement de la régionale Michel Lavoie à côté du kiosque de l'ACFA.

Dimanche le 25 mai dernier se déroulait au Red Barn près de Legal, les festivités du 75e anniversaire de l'établissement de St-Émile de Legal comme paroisse du diocaise de St-Paul.

Le soleil était fidèle au rendez-vous, ajoutant ainsi de l'attrait dans cette célébration. Mentionnons tout de suite que l'événement fut un grand succès. Environ 600 personnes se sont rendues sur les lieux pour participer à la gamme d'activités qui y était présentée. Les maîtres de cérémonie étaient Ernest Chauvet et Walter Van de Wall.

Plusieurs personnalités importantes étaient présentes, tant dans le secteur religieux que séculier. Mentionnons entre autres Mgr. Roy, évêque du diocaise de St-Paul, M. Yvon Gagné, maire de Legal, de nombreux invités spéciaux qui oeuvrèirent dans le passé activement dans la communauté de Legal.

Les "pionniers" de l'endroit étaient à l'honneur, et nombreux étaient ceux qui sont venus de l'extérieur pour vivre l'événement.

Il y avait au programme une présentation de l'orchestre de l'école de Legal, une performance de la chorale de l'âge d'or "Song Birds" dirigée par M. Paul Belley, une pièce théâtrale en 1 acte écrite par Mme Germaine Nault, de la musique folklorique interprétée par le trio Daniel Boisvert, J.P. Roy et Lucien Bergevin.

Ensuite il y eut un service religieux flamboyant dirigé par Mgr. Roy, suivi d'un repas succulent dans la salle à manger du jardin, d'où on pouvait tout au long de la journée y admirer les nombreuses expositions à caractère familial ou historique.

Ensuite on eut droit à une présentation offerte par l'ACFA régionale consistant en musiciens et chanteurs (euses) d'Edmonton: André Pilon, Suzanne Lavoie, Patricia Laliberté et Sylvain Henri. Également au programme, on a pu entendre le couple legalois Gene et Mary Krupa.

Enfin, la festivité s'est terminée par une soirée dansante animée par un "Disc Jockey".

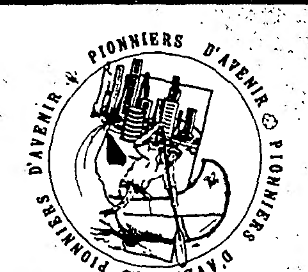
Les réactions à la fête étaient unanimement favorables et les gens de Legal ont encore une fois démontré leur enthousiasme à célébrer.

Félicitations à tous les organisateurs tout spécialement M. Armand Beaupré, curé de St-Émile aisni que son conseil pastoral.

Michel Lavoie

GARDERIE

Congrès de la Francophonie 1986





Une invitation toute spéciale est adressée aux parents francophones et à leur enfants assistant au Congrès les 24, 25 et 26 octobre prochain.

Une garderie avec une équipe compétente de monitrices attend les familles franco-albertaines.

Des activités dirigées (marionette et jeux) pour les 3 à 6 ans et des tournées au Musée ainsi qu'à la piscine pour les 6 à 12 ans seront planifiées pendant la journée du 25 à prix modique.

Des gardiennes seront aussi disponibles pour les soirées du spectacle et du banquet, à l'hôtel, au coût des parents.

LE COURRIER de ST. PAUL

• *Le passé en a long à raconter*

Le musée de St-Paul présente une exposition sur les deux grandes guerres



Diane Tremblay

DIANE TREMBLAY

ST-PAUL - En 1926, soit quelques années après la Première Guerre mondiale, la Légion royale canadienne voyait le jour. Il y a de cela soixante ans aujourd'hui et le comité du musée de Saint-Paul a voulu souligner cet anniversaire en préparant une exposition sur la Première et la Deuxième Guerre mondiales.

C'est devant plus de soixante personnes que le musée a ouvert ses portes le mercredi 21 mai dernier. Les légionnaires, les dames auxiliaires, les cadets de la marine, parrainés par la Légion, et le public ont pu voir une foule d'objets rappelant l'époque de la colonisation et des deux Grandes Guerres. Selon la responsable de l'exposition, Mme Marie Marchand, la plus belle pièce est sûrement l'orgue de la première église de Saint-Paul-des-Métis, qui date de 1905. Parmi les objets exposés, mentionnons aussi des costumes de guerre, dont un de l'armée, de la marine, de l'aviation et de la police militaire, des obus des deux guerres, ainsi que des outils ayant servi à l'installation des premiers colons.





Des costumes de guerre, des obus des deux guerres....

Le comité du musée, dont la présidente est Mme Germaine Champagne, n'a eu que six mois pour préparer une exposition d'une telle envergure, ce qui est très peu et a exigé beaucoup de travail de la part des membres et surtout de la responsable, Mme Marchand. Pour remercier ces dames de leur dévouement, le président de la Légion No 100, M. Steve Strynadka, leur a remis un chèque de $200.00.

Cette exposition restera en place jusqu'à l'Armistice et constituera un attrait pour les touristes tout au long de l'été. Les heures d'ouverture seront de dix heures à seize heures en semaine, de neuf à quinze heures le samedi et de dix à quatorze heures le dimanche.

Le comité du musée désire remercier la Légion de son soutien moral et financier, ainsi que les dames auxiliaires qui ont préparé un succulent vin et fromages pour l'occasion.

À peine cette exposition est-elle ouverte que le comité est déjà en train d'en prévoir une autre pour le printemps prochain. Ce sera une autre occasion à ne pas manquer!

Galerie d'Art

La Galerie d'art de St-Paul planifie de vous présenter plusieurs expositions intéressantes cette année. Elles s'intitulent

1. **Forms of people (artisanat)** - 15 mai au 12 juin 1986.
2. **Louis Riel** - 15 juin au 15 août 1986.
3. **Unesco "L'année internationale de la jeunesse"** - septembre 1986
4. **Exposition Nicaragua** - 1er octobre au 15 novembre

Christmas melting pot - Vente d'artisanat pour Noël - décembre 1986.

Les heures d'ouverture pendant les mois d'été (mai-août)

9h00 - 20h00
du lundi au vendredi
9h00 - 13h00
les samedis
10h00 - 14h00
les dimanches

Les heures d'ouverture pendant les mois d'hiver (septembre - avril)

9h00 - 17h00
du lundi au vendredi

Pour plus de renseignents composer le numéro 645-4800.

Musée historique de St-Paul Historical Museum

Le musée historique de St-Paul Historical Museum est une orgainsation bénévole. Le comité prépare des expositions permanentes et temporaires.

Cet été l'exposition temporaire souligne le 60e anniversaire de la Légion royale canadienne.

Les heures d'ouvertures pendant les mois d'été sont:

Mai - août
Lundi - vendredi
10h00 - 16h00
Samedi
10h00 - 15h00
Dimanche
10h00 - 14h00
***Visites de groupes s.v.p. réservez d'avance*

Pour de plus amples informations s.v.p. composez le 645-4800.

Pique-nique des bénévoles

La fin de l'année est déjà arrivée et pour tous ceux qui travaillent très fort à la réussite de notre organisme francophone, l'ACFA régionale de St-Paul organise un pique-nique des bénévoles qui en même temps se veut familial. Des hamburgers et hotdogs seront servis.

Le pique-nique aura lieu au Centre culturel le 7 juin à 16h00. Pour vous divertir, il y aura une partie de balle molle pour adultes et enfants. S.V.P. apportez vos propres équipements pour balle molle.

Le tout sera suivi d'un cabaret organisé par le comité de la Boîte à chansons.

On vous attend au Centre culturel!!

HFA fait le bilan de ses activités

DIANE TREMBLAY

ST-PAUL - "Les faits saillants de l'année 1985-1986 ont certes été la signature du protocole d'entente avec la Faculté Saint-Jean et son institut de recherche, et la publication du livre **Charles-François Lirette, pèlerin-photographe d'Amérique** dans la collection Mercure du Musée national de l'homme." C'est ce qu'a déclaré le nouveau coordonnateur de la Société historique héritage franco-albertain, M. François Paris, à l'assemblée annuelle le mercredi 21 mai dernier.

Malgré l'absence de plusieurs membres de l'exécutif, due à un concours de circonstances, et le petit nombre de personnes présentes, l'assemblée s'est très bien déroulée. Parmi les questions d'intérêt soulevées, mentionnons la création d'un fonds au nom de la Société et la traduction en français de la constitution. Quelques amendements ont été apportés à cette dernière, dont un découlait de l'entente signée avec la Faculté Saint-Jean en mars dernier.

Le directeur de l'Institut de recherche de la Faculté, M. Gratien Allaire, maintenant membre ex-officio du bureau de direction de la Société, a remis à la présidente, Mme Lise Holeton, un ordinateur personnel IBM que la Faculté a décidé de leur prêter en attendant que HFA ait les fonds nécessaires pour s'en procurer un.

Par ailleurs, les mêmes personnes ont été réélues au sein de l'exécutif de la Société, c'est-à-dire M. Ghislain Bergeron, l'abbé Antoine Têtu, M. Adélard Poirier, Mme Albertine Warholik, M. Raymond Lanteigne et Mme Lise Holeton. Il est à noter qu'il leur reste encore un membre à choisir et que les élections pour les postes de président (e), vice-président (e) et trésorier (ère) ont été laissées à la discrétion de l'exécutif.

L'école élémentaire communautaire de Saint-Paul chante à Edmonton

Imaginez-vous dans un immense théâtre. Vous êtes derrière des rideaux gigantesque qui s'ouvriront dans quelques minutes, L'auditoire, sans le moindre bruit, attend patiemment l'ouverture. Derrière les rideaux, le régisseur annonce que le spectacle commencera dans une minute. Les chuchotements cessent. On regarde notre voisin ou notre voisine une dernière fois pour s'assurer que tout est à l'ordre. On repasse les quelques premières notes de nos chansons dans nos têtes. Soudainement une voix amplifiée annonce le début du spectacle "Salut Prairies, Nouveaux Pays" et les grands rideaux se séparent à partir du milieu. Le moment est arrivé. Le piano annonce la première chanson aux mille spectateurs, en jouant son refrain, et la voix du choeur enfantin remplit la salle.

C'est ce qu'ont vécu vingt-huit élèves de l'école élémentaire communautaire de Saint-Paul, dimanche, le 20 avril, au Jubilée auditorium, lors des premières Folklories Franco-Albertaines de l'Alliance Chorale Alberta.

Après plusieurs semaines de travail avec leurs chefs de choeur, 465 enfants de huit à treize ans, de différentes régions de l'Alberta et de la Colombie Britannique, se réunirent à Edmonton pour trois jours de travail choral intensif. Il ne faudrait pas oublier de mentionner les plaisirs inoubliables de cette rencontre. L'apogée de la fin de semaine fut un magnifique spectacle de chant en choeur, dont les enfants et les adultes se souviendront longtemps. Vive la chanson!

Nous tenons à remercier tous les parents qui nous ont confié leurs enfants pour vivre cette merveilleuse expérience, ainsi que les familles qui ont hébergé les enfants à Edmonton.

Serge Larochelle.
Chef de choeur

Le Bonnyvillois

VIDÉO-CASSETTES

Voici la liste des vidéo-cassettes disponibles chez

"Jayd Vidéo"

- **"Davy Crockett" (Le roi des trappeurs)**
- **"Le dernier vol de l'arche de Noé"**
- **"Le gang des chaussons aux pommes"**
- **"La fiancée de papa"**
- **"Un homme parmi des loups"**
- **"Astérix le Gaulois"**
- **"Les douze travaux d'Astérix"**
- **"La nuit de l'évasion"**
- **"Astérix & Cléopâtre"**
- **"Le fantôme de Barbe Noir"**
- **"Les trois Caballeros"**
- **"L'Ile sur le toit du monde"**
- **"Un vendredi ding, ding, ding"**
- **"Les yeux de la forêt"**

Francopinion

Editorial

En politique, il s'agit de savoir troquer

LA francophonie hors Québec a été particulièrement heureuse d'apprendre que le gouvernement du Québec compte profiter des pourparlers constitutionnels, qui auront lieu tôt ou tard avec le gouvernement du Canada, pour améliorer et préciser les droits des francophones qui découlent de la Charte, particulièrement en ce qui a trait à l'article 23.

Le Québec insistera pour que l'article 23 de la Charte des droits et libertés donne effectivement le droit à la gestion scolaire aux minorités francophones. Le gouvernement de Robert Bourassa veut également remettre en question la clause qui concerne le "nombre suffisant" qui vient limiter au départ ce droit.

Le gouvernement du Québec a aussi posé ses propres conditions préalables aux négociations constitutionnelles. D'abord, il faudra que le Québec soit reconnu comme société distincte. En plus, le Québec demande le droit de veto, la limitation du pouvoir de dépenser d'Ottawa, des pouvoirs accrus en immigration et un droit de regard sur la Cour suprême.

Effectivement le Québec a le beau jeu. Les gouvernements du Canada et des neuf autres provinces doivent un jour ou l'autre faire une place au Québec dans cette constitution canadienne de 1982. C'est le temps maintenant pour le Québec de troquer sa signature en échange des concessions qu'il veut, y inclue celles des minorités francophones hors Québec.

Durant la dernière campagne électorale fédérale, Brian Mulroney avait promis d'ouvrir ce dossier et se disait confiant de pouvoir inclure le Québec comme partenaire à part entière dans l'expérience canadienne. Il se peut que le premier ministre du Canada puisse y arriver, mais à quel prix.

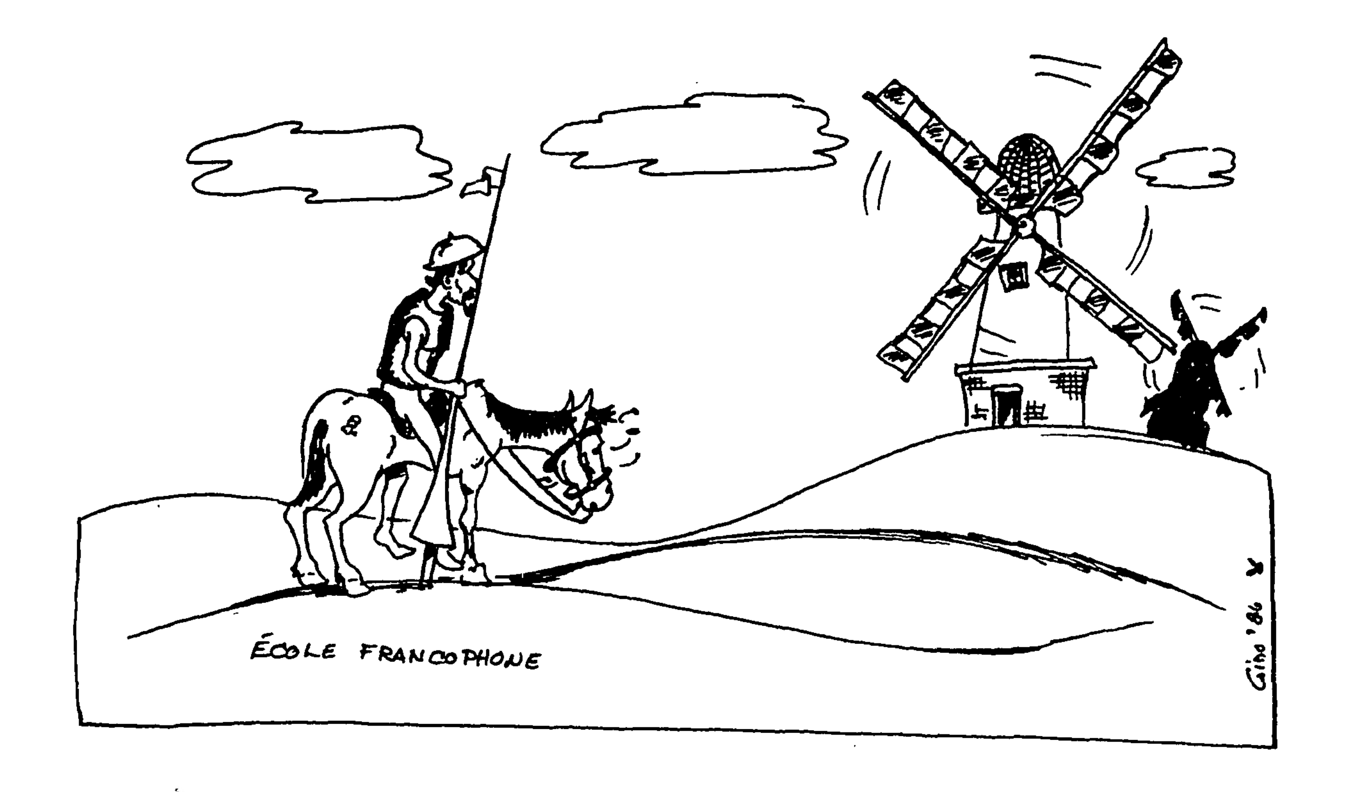
M. Gil Rémillard, ministre québécois des Affaires intergouvernementales et constitutionnelles, a précisé dernièrement que le gouvernement libéral du Québec accepte le blinguisme institutionnel ainsi que la clause Canada en matière de langue d'enseignement, tels que déjà inscrits dans la constitution canadienne. Mais en retour, il compte se battre pour que le français, langue officielle, puisse se développer et s'exprimer en toute plénitude partout au Canada.

Si les autres provinces veulent vraiment que le Québec s'inscrive comme partenaire égal, il devront accorder à leurs minorités francophones tous les droits garantis par la constitution canadienne qu'ils ont jusqu'ici refusés de reconnaître.

Au risque même de devoir refuser de signer cette fameuse constitution, le Québec doit rester ferme sur sa position. La vie française de ses citoyens en dépend et encore plus celle des francophones hors Québec.

Le Canada ne peut vivre longtemps avec l'anomalie d'une province qu'on a mise à l'écart. Le Canada vu de cet angle est une aberration qu'on ne peut plus tolérer. Il revient au gouvernement canadien et aux provinces de démontrer leur sens d'équité et leur générosité envers le Québec. Le prix à payer sera sans doute élevé mais les bénéfices seront encore plus importants et la paix constitutionnelle sera d'autant plus durable.

PAUL DENIS



SANS COMMENTAIRE

lettres ouvertes

Une étroitesse d'esprit effroyable

Monsieur Denis,

Voilà quelque temps que je cherchais une façon d'amorcer ma réplique au Franco. Ce sont les "généralisations trompeuses" de Carol McDermid (Lettre ouverte, le Franco, 9 mai, 1986) qui m'en ont donné le point de départ.

Il est vrai, en effet, que "plusieurs Franco-Albertains s'irritent et refusent de faire partie de l'ACFA". Les opinions exprimées par votre journal sont provocantes, négatives et offensantes. Je me bats contre moi-même depuis longtemps afin de contrôler mon agressivité envers votre équipe. Il est honteux que des gens instruits et de votre calibre ne sachent pas mieux s'y prendre pour gagner la confiance et le respect de leur communauté. Votre sens de l'humour se rapproche de trop de l'ironie et du sarcasme pour être apprécié et appréciable. De plus, vous faites preuve d'une étroitesse d'esprit tout à fait effroyable, particulièrement face au phénomène de l'évolution que tout peuple subit, tôt ou tard.

Dans le cas qui nous concerne, j'attribuerais la cause de ce que vous semblez appeler "l'extinction de la Francophonie en Alberta" aux radicaux extrémistes de votre sorte qui se servent de "l'embarassement public" pour convaincre leur communauté.

Sachez que tout en restant à l'écart de votre mouvement, je réussis à vivre en français et à y élever ma famille. Mes enfants sont en Immersion. Nous ne sommes pas catholiques, Dieu merci! car j'aurais honte de prêcher à mes enfants l'amour et la paix de vos clochers et de me voir associée avec les lapidations que vous effectuez à chaque publication!

Veuillez m'épargner toute frustration future! Gardez votre journal et votre membership, car je n'aurais plus le courage de défendre votre cause - quelque mal orientée qu'elle soit - aux yeux de ma famille.

P.S. - Auriez-vous le courage de faire voir à vos lecteurs - par la publication de cette lettre - que tous les Francophones "anonymes" ne sont pas nécessairement amorphes, mais plutôt écoeurés de se faire harceler!

P.P.S. - À M. Lacombe: ma définition d'agressivité? cette lettre vous la donne. Dommage qu'elle n'entre pas dans votre ligne de pensée... à la prochaine, en de meilleurs circonstances, j'espère...

Madame Constance Drouin
Fort McMurray



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionales d'Edmonton, de Calgary et de Fort McMurray, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA, régionales de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville, tous les foyers francophones de ces régions reçoivent LE FRANCO.

Éditeur: Paul Denis

Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu

Administration: Sylvie Grégoire

Photo-composition: Michel Raymond

Montage: Gina Finotti

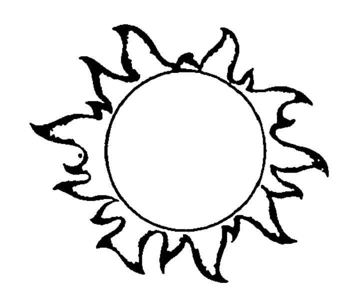
Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Les nouvelles de Calgary



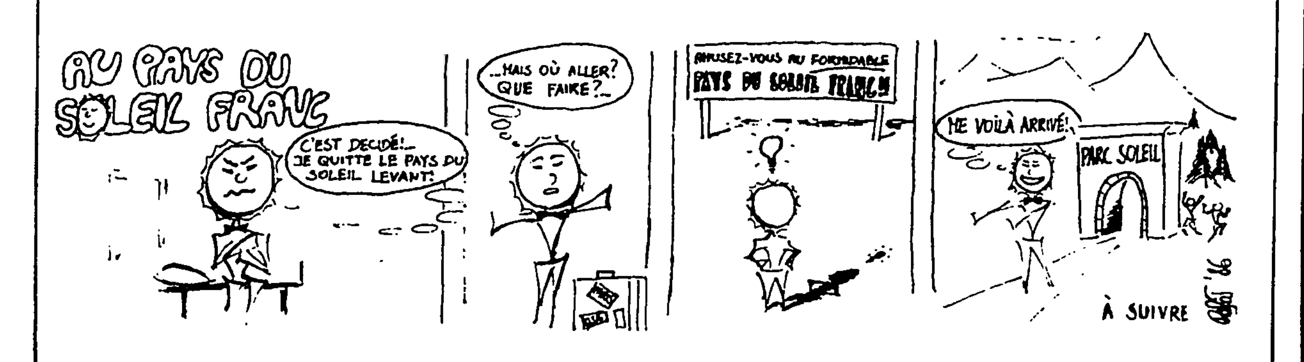
AU PARC SOLEIL



ON PARLE LE FRANÇAIS
ON JOUE EN FRANÇAIS

ACTIVITÉS POUR JEUNES DE 6À 16 ANS QUI PARLENT ET COMPRENNENT LE FRANÇAIS

228-4095



SEMAINE FRANCOPHONE

La Semaine Francophone du 24 juin au 1er juillet 86: activités, kiosques, etc..., tous les jours. Réservez dès aujourd'hui, cette semaine. Renseignements: Michèle au 244-3117.

Un été en français

Organisée par: L'Association canadienne française de l'Alberta, régionale de Calgary.
Subventionné par: Défi 86

"Un été en français" s'adresse aux enfants de 6 à 16 ans fréquentant les écoles francophones ou d'immersion. Cette année, nous avons divisé le camp en 4 groupes:

1) Rencontres Estivales (6-12 ans).
2) Les petits Rayons de soleil (6 et 7 ans)
3) Parc Soleil (8 à 11 ans)
4) Camp Plein Air (12 à 16 ans)

••

PARC SOLEIL

Afin d'être inscrits dans ce groupe, les participants doivent parler et comprendre le français.

Les activités comprendront:
- -chant
- -films
- -arts plastiques
- -cuisine
- -natation
- -équitation
- -sports
- -excursions
- -camping (1 soir)
- -ordinateur (option)

"Le Parc Soleil" opérera du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 du **7 juillet au 15 août 1986.**

COÛT: $55.00 / enfant/ semaine
$90.00 / enfant / semaine avec option ordinateur
Toutes dépenses comprises.

N.B.: Les enfants doivent apporter leur repas du midi - un goûter leur sera servi.

Maximum de 10 enfants par moniteur

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ACFA régionale de Calgary
101 - 1809, 5e rue S.O.
Calgary, Alberta T2S 2A8
228-4095 9h00 - 16h00

CAMP PLEIN AIR

Afin d'être inscrits dans ce groupe les participants doivent parler et comprendre le français.

Les activités comprendront:
- -promenade en montagne
- -feu de camp
- -cuisine
- -sports
- -drame
- -et toute une gamme d'expériences extraordaires

Une semaine de camping dans le Parc National de Banff. *(lundi au vendredi)*

Le **Camp Plein Air** opérera selon les inscriptions

COÛT: $150 / semaine / participant (tout compris).

Premier arrivé, premier servi!

••

LES PETITS RAYONS DE SOLEIL

Pour être inscrits dans ce groupe, l'expérience en français est nécessaire.

Les activités comprendront:
- -chants
- -art dramatique
- -cuisine
- -natation
- -films
- -excursions

Les petits rayons de Soleil opérera du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 du **7 juillet au 15 août 1986.**

COÛT: $50 / enfant / semaine
Toutes dépenses comprises

N.B.: Les enfants doivent apporter leur repas du midi - un goûter sera servi.

Maximum de 10 enfants par moniteur

••

RENCONTRES ESTIVALES

Pour être inscrits dans ce groupe, les enfants doivent parler français couramment.

Les activités comprendront:
- -chants
- -films
- -arts plastiques
- -cuisine
- -natation
- -équitation
- -sports
- -excursions
- -camping (1 soir)
- -ordinateur (option)

"Rencontres estivales" opérera du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 du 7 juillet au 15 août 1986 selon les inscriptions.

COÛT: $55 / enfant / semaine
$90 / enfant / semaine avec option ordinateur

N.B.: Les enfants doivent apporter leur repas du midi, un goûter sera servi.

Maximum de 10 enfants par moniteur

PETITES-ANNONCES

À VENDRE - Collection de livres: Comédie Humaine de Balzac. 36 volumes reliés en cuir bleu marin et gravé doré. Contactez Mme Fortier au 240-1603

****

FERAIS TRAVAUX DE DACTYLOGRAPHIE de tous genres (c.v., universitaires...) Pour plus de renseignements: 228-4095 (jour) 228-9780 (soir) Demandez Sylvie.

****

Le musée Glenbow recherche de bénévoles d'expression française pour donner des visites guidées en français au cours de l'année scolaire 86-87. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Irène Stewart au 264-8300.

****

Aimerais garder des enfants à l'heure, journées, mi-temps, plein temps ou durant les vacances scolaires. Contactez Maryvonne au : 281-1428

****

ET AU CARREFOUR - Avez-vous noté le nouveau numéro? **244-9822**
Le Carrefour sera fermé pendant tout le mois de juillet ainsi que tous les dimanches à partir de juin jusqu'en septembre.
Mardi, mercredi et jeudi: 12h00 à 17h00.
Vendredi 12h00 à 18h00
* Nous avons recu les cartes de fête des Pères!

À VENDRE matelas double: $125., bureau-armoire 4 tablettes, 7 tiroirs: $225., 1 divan: $200. Contactez Claudette Baillargeon au 282-4768 ou 283-6711 après 18h00.

****

À l'occasion de la Semaine Francophone, nous sommes à la recherche d'amateurs (Mimes, jongleurs, magiciens, comédiens (répertoires francophones)), qui aura lieu le 28 juin. Pour plus de renseignements, contactez Richard Bélanger 230-9499 ou Michèle Quiarella 244-3117.

Il y aura 3 prix pour les gagnants.

****

À VENDRE balançoire 4 places en bois, vieux style. Contactez Jean-Pierre après 18h00 au 245-8524.

****

La Société littéraire francophone de l'Alberta annonce son assemblée annuelle qui aura lieu le vendredi 13 juin à 19h00 dans le salon de l'Alliance Française au 4416, 16 rue sud-ouest.

Pré-maternelle

La seule vraie pré-maternelle pour les francophones

Mardi et jeudi de 13h00 à 15h00

Coût - $40.00 - mois
Lieu: École Ste-Anne

Pour plus d'informations, veuillez contacter:
Lyse 932-6205
Francine 278-9825

VILLA JEAN TOUPIN

SI VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ET DÉSIREZ DEMEURER PRÈS DE TOUTES COMMODITÉS, FAITES VOTRE DEMANDE DÈS MAINTENANT À LA VILLA JEAN TOUPIN (228-4095).

L'Ecole Sainte-Anne vous invite a participer à des

MINI-OLYMPIADES

dans le cadre de la Semaine Francophone
Mercredi le 25 juin 1986, de 18h00 a 21h00
au Foothills Athletics Park (University Dr. et 24 Avenue N.O.)
à Calgary

VOIR "LE FRANCO" de la semaine dernière pour plus de détails (p.2)

Au programme:
Championnat Familial: mari et épouse, plus 2 enfants (moins de 15 ans), total des points combinés.
Championnat de Couple: mari et épouse, ou, copain/copine (plus de 20 ans), "
Championnat Individuel: hommes et femmes séparés (plus de 18 ans), "
garçons et filles séparés (moins de 18 ans) "

Frais d'inscription: 25¢ par épreuve par participant. Inscrivez-vous à autant d'épreuves que vous le désirez en ayant soin d'indiquer le championnat auquel vous participez. Faites parvenir vos chèques au nom de l'Ecole Sainte-Anne, au 1010-21 Avenue S.E. Calgary, T2G 1N2, au plus tard le 20 juin 1986. Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'événement.

Information: Pour plus d'information, communiquez avec Jean-Pierre Doucet à l'Ecole Sainte-Anne en composant le 262-2525.

-------------------------------------Coupez ici-------------------------------------

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(cochez les cases appropriées ☑)

CATEGORIES

Epreuves	H	F	C	FA	I	3-4	5-7	8-9	10-11	12-14	15-17	18-29	30-39	40+
100 mètres	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
200 mètres	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	compte pour le 400 mètres familial					
400 mètres	☐	☐	☐	☐	☐				☐	☐	☐	☐	☐	☐
800 mètres	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	compte pour le 3km familial				
3km	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐	☐	☐	☐
Relais 4X100 mètres				☐		familial seulement								
Course à obstacles (100m haies et autres)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Saut en longueur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Lancer de la balle	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	compte pour le poids familial					
Lancer du poids	☐	☐	☐	☐	☐				☐	☐	☐	☐	☐	☐

Légende: H: Hommes; F: Femmes; C: Champ.de couple; FA: Champ. familial; I: Champ. individuel.

Nom(s) du (des) participant(s)	Sexe	Age	Téléphone	#dossard (à l'usage du personnel)
____________	___	___	______	____________
____________	___	___	______	____________
____________	___	___	______	____________
____________	___	___	______	____________

Nombre d'épreuves__________ X 25¢ : Total:________ Chèque de_________ joint.

Je décharge les organisateurs des Mini-Olympiades de toutes responsabilités en cas d'accident.

____

Signature d'un adulte responsable

Ici-Edmonton

La communauté multiculturelle d'Edmonton reconnait les bienfaits du biculturalisme

Le 27 mai dernier, l'ACFA régionale d'Edmonton et la Faculté St-Jean accueillaient une quarantaine de dirigeants des groupes ethniques de la ville à l'occasion d'une recontre organisée par l'Edmonton Multicultural Society. A l'horaire de cette rencontre: une allocution par le Dr. Abu Laban, sociologue de l'Université de l'Alberta, une courte présentation des dossiers et services de l'ACFA et beaucoup d'échanges informels entre participants.

Dans son mot de bienvenue, le président de la société multiculturelle d'Edmonton, le Dr. Zaheer Lackani, a soutenu que tous les groupes ethniques de l'Alberta devraient reconnaître leur dette envers les Canadiens-français pour leur acharnement à maintenir leur langue et leur culture. Grâce à leur tenacité, les francophones ont su faire reconnaître le bilinguisme et le biculturalisme à travers le pays. Sans cette politique fédérale, le multicultarisme n'aurait pu évoluer.

Pour sa part, le Dr. Laban a reprit ces propos en traçant l'historique des politiques de biculturalisme et de multiculturalisme. Il a cité les commissions Laurendeau/Dunton puis Pépin/Robarts comme étant les moteurs des changements dans la volonté politique du gouvernement fédéral. Le multiculturalisme ne représente plus seulement la préservation de traditions folklotiques, mais englobe tout le concept de l'éducation à la tolérance et au respect des autres.

La façon dont les gouvernements, et la société en général, traitent la minorité francophone a un effet direct sur le traitement des autres minorités ethniques. La population canadienne apprend à éliminer les forces contradictoires qui ont donné le ton à l'ambiance sociale du Canada. La discrimination de tous genres, à tous niveaux doit être éliminée dans notre société canadienne, de conclure le Dr. Laban. Les Canadiens sont loins d'un consensus à ce sujet mais il demeure optimiste qu'un jour le Canada atteindra ce statut convoité de société égalitaire.

Lors des échanges informels qui suivirent cette allocution, les dirigeants des divers groupes culturels ont exprimé leur intérêt dans les actions et positions de l'ACFA. Tout porte à croire que les Franco-Albertains pourront compter sur les membres de l'Edmonton Multicultural pour les appuyer dans leurs revendications et faire avancer le bilinguisme en Alberta.

Agathe Gaulin

PRÉ-MATERNELLE FRANÇAISE "LA RUCHE"

Un programme de pré-maternelle en français pour les enfants de 3 et 4 ans existe à Sherwood Park depuis septembre 1985.

La pré-maternelle coopérative est située à l'École Madonna et il est possible à votre enfant de chanter, danser, bricoler et de s'amuser dans une ambiance totalement française.

Le co-voiturage est possible si besoin est.

Inscription pour septembre 1986 acceptées dès maintenant.

Pour information, téléphonez à Martine Bresee au 467-4087.

La St-Jean en Alberta

UNE FRANCOFÊTE

VENEZ PARTICIPER AUX NOMBREUSES ACTIVITÉS ORGANISÉES À L'ÉCOLE MAURICE LAVALLÉE:



- Partie de balle molle
- Tournoi d'improvisation
- Spectacle de variétés
- "Dunk Tank"
- Animation théâtrale
- Défilé de la Francofête
- Kiosques de dégustation

La Francofête: Le mardi 24 juin, à partir de 17h30

Ateliers pour tous petits

Pour les enfants de 3 à 5 ans

Programmes remplis de chansons, bricolage, comptines, de jeux et d'expressions, tout en français.

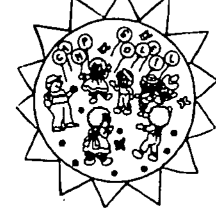
Ouest:
Grovenor Community League, 14325 - 104 ave., les mercredis matins de 10h00 à 11h00.

Castle Downs:
15333 Castle Down Rd. - Centre Beaumarais - de 10h00 à 11h45 les samedis matins.



8406 - 91 Rue
Edmonton, Alberta
Tel: 465-7651

Le Centre d'Expérience Préscolaire accepte maintenant les inscriptions pour l'été ainsi que pour l'année scolaire 86-87. Les enfants agés de 2 à 12 ans sont admis pour la période estivale, chaque groupe d'âge aura un programme particulier. Pour plus d'informations, contactez Michel.



CAMP SOLEIL

Inscrivez votre / vos enfant (s) dès maintenant en nous retournant la formule ci-jointe à:

L'ACFA RÉGIONALE D'EDMONTON
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1 469-4401

POUR QUI? Tous les enfants agés de 6 à 12 ans, parlant couramment le français.

QUOI? Une semaine complète, débordante d'activités de plein air. Le programme comprend: la découverte de la nature, des ateliers d'art et d'artisanat, une sortie à la piscine, des visites de sites intéressants, du théâtre et des sports.
Les camps fonctionnent tous les jours, malgré la météo. Un abri est disponible pour les activités intérieures.
Ratio enfant / moniteur: 8/1

QUAND? Les activités auront lieu du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Pour accommoder les parents qui travaillent, les moniteurs seront présents au site de 8h00 à 17h00. Pour accommoder les parents qui travaillent, la garderie francophone CEP (8406 - 91 rue) s'occupera de votre enfant dès 7h30 et jusqu'à 18h00. Ce service est offert pour une somme minime.

REPAS: Les enfants devront apporter leur diner et des breuvages pour la journée.

FRAIS D'INSCRIPTION: $45.00 par enfants par semaine. S.V.P. adresser votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de **l'ACFA régionale d'Edmonton.** L'ACFA ne remboursera aucun frais d'inscription après le début de la semaine à laquelle votre enfant est inscrit.

Inscription

Nom de l'enfant:____________

Age:____________

Adresse:____________

Code:____________

Nom des parents:____________

Téléphone, Rés:____________

Téléphone, Bur:____________
Business phone (s):____________

En cas d'urgence, contactez:____________

No. d'assurance maladie:____________

Semaines de Camp:

30 juin au 4 juillet____________
7 au 11 juillet____________
14 au 18 juillet____________
21 au 25 juillet____________
28 juillet au 1 er août____________
4 au 8 août____________
11 au 15 août____________
18 au 22 août____________
25 au 29 août____________

SITES:

Edmonton: Parc Mill Creek Park - Faculté St-Jean

St-Albert: Parc Gatewood Park

•Un autre projet de l'ACFA régionale d'Edmonton



Offre d'emploi

Recherchistes pour effectuer une recherche démographique

Description des tâches:

- Recherche de listes disponibles;
- Contacts personnels par téléphone;
- Division des familles/individus par quartiers ou banlieues d'Edmonton.
- Diffusion d'information concernant la vie française à Edmonton aux intéressés.

Avons besoin:
4 employé(e)s pour le mois de juillet et août;

Salaire: A négocier

TOUS CEUX ET CELLES QUI SONT INTERESSÉ(E)S DOIVENT REMETTRE LEUR CURRICULUM VITAE AU BUREAU DE L'ACFA RÉGIONALE D'EDMONTON AVANT LE 10 JUIN 1986.

ACFA RÉGIONALE D'EDMONTON
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
469-4401

Fête de la St-Jean Baptiste

à l'école Maurice Lavallée

Mardi le 24 juin à 18h00

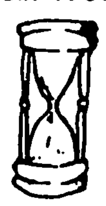
-Pique-nique familial
-Tournoi de balle-molle
-Spectacle

ECHANGE DE CARTES D'AFFAIRES N'OUBLIEZ PAS!

ROBERT CYR
DESIGNER & TAILOR
10712 - 142 RUE
EDMONTON

LE MARDI
10 JUIN
DE 5H À 7H

La Sablière de Fort McMurray



Parlez-vous français à Fort McMurrray

On dit qu'il y a 1500 francophones vivant actuellement à l'intérieur de la ville de Fort McMurray. La plupart, pour ne pas dire tous, semblent bien intégrés à la communauté à un point tel qu'il est parfois difficile de les reconnaître parmi les autres groupes.

Au départ, leur langue les distinguait des autres groupes de citoyens, mais comme ils ont vite fait de maîtriser la langue anglaise, cette particularité est devenue moins évidente. D'ailleurs plusieurs sont venus ici premièrement pour travailler et deuxièmement pour apprendre l'anglais.

Par contre la situation se complique lorsque la langue qu'on est venu apprendre devient celle qu'on utilise tous les jours (au travail, à la maison, au centre d'achats, à l'école même). On l'utilise tellement que la langue avec laquelle nous avons été éduqués, celle que nous avons appris à écrire et à lire, celle qui nous a permis d'être ce que nous sommes aujourd'hui, perd constamment du terrain.

Du jour au lendemain nous avons bousculé le français, allant même dans certains cas jusqu'à l'expulser de notre vie quotidienne. Dans peu de temps, si l'on maintient la tendance actuelle, les enfants francophones ne pourront plus avoir la prétention d'être bilingues puisqu'ils ne seront plus en mesure de comprendre et d'utiliser couramment le français.

On entend souvent dire ici qu'il faut absolument parler en anglais pour travailler et réussir à faire sa vie, ce qui n'est probablement pas faux. Aurait-on oublié par contre que notre particuliarité (être francophone dans un milieu. anglophone) représente un atout pour la communauté?

Il ne faudrait pas avoir peur de montrer notre différence car refuser de s'identifier comme francophone c'est refuser d'être ce que l'on est. Être francophone "à plein" implique certains gestes concrets. Qui vous enpêchera de communiquer en français à la maison? Qui vous obligera à parler en anglais au restaurant autour d'une table d'amis réunis pour fraterniser?

L'anglais est utile car il représente pour vous un apport culturel important. Cela demeurera un atout tant et aussi longtemps que l'apprentissage de cette langue ne se fera pas sur le dos de votre langue maternelle.

Il existe quelques moyens à mettre de l'avant pour aider notre langue à demeurer vivante. Premièrement il faut que le français soit la seule et unique langue utilisée à la maison. En tant que parents vous vous devez d'être les promoteurs de la langue française. Vous aurez même à jouer le rôle de gardien de la langue puisque les influences chez vos enfants sont très grandes (télévision, disques, milieu, etc.). Il ne s'agit pas d'empêcher vos enfants de s'intégrer dans les groupes scolaires ou autres, mais au moins de compenser pour ces périodes où ils ne peuvent vivre en français.

Ceux qui croient que les enfants n'auront aucun problème en français parce qu'ils fréquentent l'école d'immersion commettent probablement une erreur puisque cette école existe avant tout pour satisfaire la clientèle anglophone qui désire faire l'apprentissage du français langue seconde. Le rythme est donc établi en fonction de ce groupe.

Il ne faut pas se reposer trop vite puisque nous avons encore beaucoup de boulot à accomplir pour que le langue française demeure présente dans notre vie et surtout celle de nos enfants. Pour cela il est nécessaire d'entreprendre des actions concrètes et si certains d'entre vous qui lisez cet article s'intéressent aux problèmes que nous vivons, ne vous gênez pas pour communiquer avec moi à l'ACFA.

Michel Côté
Agent de développement communautaire
Tél.: 791-7700

Messe en français à Fort McMurray

Où: **l'église St-John (près de l'hôpital)**

Quand: **Tous les derniers dimanches de chaque mois à 13h**



Mémoire de l'ACFA aux évêques de

INTRODUCTION

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a été fondée en 1926 pour protéger et défendre les droits et les intérêts des Canadiens-français vivant dans cette province.

En principe, l'ACFA comme organisme, ne s'identifie pas à une dénomination religieuse. L'Association estime toutefois que la langue et la culture françaises doivent s'exprimer dans toutes les dimensions de la vie, y compris, bien sûr, la dimension religieuse.

Au cours de ses soixante années d'existence, l'ACFA s'est efforcée - presque toujours avec des moyens de fortune - de remplir son mandat au meilleur de ses capacités. Parmi ses principales réalisations, on peut souligner la fondation, en 1926, de l'hebdomadaire **La Survivance** qui est devenu, en 1967 **Le Franco-Albertain**; en 1949, l'ACFA a fondé le poste de radio CHFA qui a été vendu à RadioCanada en 1974; en 1972, l'ACFA ouvrait les portes de la Librairie Le Carrefour, un commerce encore très fragile que l'Association continue de soutenir financièrement afin d'assurer la diffusion du produit culturel français aux francophones et francophiles de la province.

Elle est longue la liste des services que l'ACFA a rendus aux communautés francophones de l'Alberta, soit directement, soit indirectement. On pourrait parler de concours de français dans les écoles, de prêts aux étudiants, de garderies francophones, de la Caisse Francalta, de la station de télévision CBXFT, de centres culturels, etc.

Plus récemment, l'ACFA a investi beaucoup d'efforts dans le secteur de l'éducation française. Bien que maintenant la Charte canadienne des droits et libertés, dûment signée par notre gouvernement provincial, garantisse aux francophones qui sont en situation minoritaire le droit à des écoles françaises, le ministère de l'Éducation n'a fait jusqu'à présent aucune démarche efficace pour faciliter la mise en application de ce droit. Ce n'est donc pas étonnant qu'il n'y ait à date que deux écoles francophones dans toute la province (Maurice Lavallée à Edmonton et Ste-Anne à Calgary), et ces écoles ont été littéralement "arrachées" aux commissions scolaires de ces deux villes.

Au cours des années, l'Église institutionnelle a joué un rôle de premier plan pour aider les communautés francophones non seulement à maintenir leur culture, leur langue et leur identité propre, mais même à se développer et à s'épanouir dans un contexte qui leur était souvent défavorable. Les paroisses ont joué un rôle prépondérant, mais nous pensons également à sa très importante contribution dans différents mouvements, dans le domaine des communications et surtout dans le domaine de l'éducation.

Aujourd'hui encore, l'Église catholique constitue ce qui est sans nul doute la plus puissante force de rassemblement des communautés francophones.

ASSIMILATION GALOPANTE

Malgré tous ces efforts, la francophonie albertaine est gravement menacée dans son existence même. Les statistiques de 1981 ont révélé des pertes s'élevant à environ 50% dans l'ensemble de la province. Selon les statisticiens, ce pourcentage serait beaucoup plus élevé si au moment du recensement, il n'y avait pas eu en Alberta un nombre très important de francophones en provenance du Québec, des provinces maritimes et d'ailleurs. On estime, en effet, que le taux réel d'assimilation des Franco-albertains est en fait beaucoup plus près de 70%.

Aucun village, aucune communauté, aucune paroisse n'échappe à ce fléau. Les statistiques révèlent des pertes importantes non seulement au sein de communautés traditionnellement françaises qui sont situées à la périphérie des villes (Beaumont, St-Albert, Morinville), mais même dans des communautés éloignées des centres urbains et à forte proportion française, comme Falher ou Plamondon.

CAUSES MULTIPLES

On peut trouver à ce fléau des causes multiples dont les communications électroniques ne sont sûrement pas la moindre. Mais il est sûr que le phénomène de l'urbanisation, l'absence d'écoles françaises, la nécessité de se battre jusqu'à l'épuisement pour obtenir ici et là des miettes de français, tout cela conduit inévitablement non seulement à la perte de la langue, mais également à la perte même de la culture et de l'identité.

Mais il est une autre cause qui produit des effets désastreux sur nos communautés francophones: c'est la perte d'institutions francophones. Depuis toujours, les Franco-albertains ont pu s'identifier à des institutions qui leur ont grandement aidé à conserver leur langue, à préserver leru culture, à maintenir un fort sens d'identité et de fierté.

Il y a eu des Caisses populaires; il y a eu des pensionnats comme ceux de Morinville, de Lac la Biche ou de Falher; il y a eu aussi des institutions secondaires très réputées comme le Collège des Jésuites, le Collège St-Jean, l'Académie Assomption ou le Collège de Falher...

LES PAROISSES

Mais il y a eu surtout les paroisses. Presque partout en Alberta, on peut trouver des paroisses - et parmi les plus anciennes - qui ont été fondées par des prêtres et des fidèles canadiens-français. Des noms de villes et de villages en témoignent dans tous les coins de la province.

Ces paroisses ont été fondées par des francophones que des prêtres-colonisateurs allaient recruter au Québec ou en Nouvelle-Angleterre. Ces gens sont venus ici, ils y ont transplanté ou fondé leurs familles, ils ont bâti leurs maisons, ont ouvert leurs "homesteads" et ils ont érigé leurs églises au prix de leur temps, de leurs sueurs et de leurs deniers.

Les curés francophones ont également donné le meilleur d'eux-mêmes pour que ces paroisses soient des foyers d'où rayonnaient d'une même source la foi catholique et la culture française. Ils ont fait justice à ces gens qu'ils avaient attirés dans les plaines de l'Ouest; ils ont fait venir des communautés francophones comme les Soeurs de Ste-Croix, les Soeurs de l'Assomption, les Filles de Jésus et les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron pour se mettre au service des communautés; ils leur ont aidé à s'implanter dans leurs paroisses, à y construire des couvents et des écoles, à s'impliquer dans la vie de la paroisse, etc.

Les évêques de l'Alberta eux-mêmes non seulement ont reconnu mais ont tenu à souligner cette généreuse participation des francophones "au développement économique et matériel de notre province bien avant la Confédération canadienne". Dans une lettre adressée aux catholiques de l'Alberta il y a une dizaine d'années, ils témoignent, en outre, leur reconnaissance "envers les évêques et les prêtres d'expression française qui, dans leur zèle, ont fondé nos églises et nos missions".

LA PAROISSE AUJOURD'HUI

Malheureusement, cette situation que nous venons de décrire est devenue en quelques années de l'histoire ancienne. Aussi longtemps, semble-t-il, qu'on a cru en l'axiome "la langue gardienne de la foi", l'Église a été la championne des droits des Franco-albertains. Se pourrait-il qu'on n'ait pas compris, à cette époque, que la langue et la culture d'un peuple sont des valeurs en soi qui méritent d'être protégées, indépendamment du contenu religieux qu'elles véhiculent?

Aujourd'hui, l'Eglise catholique de l'Alberta, ou du moins une grande partie de son clergé, semble avoir démissionné devant les exigences du bilinguisme, comme si cela ne faisait plus partie de la vie réelle des gens, comme si ces valeurs étaient complètement étrangères à la foi chrétienne

Dans les centres urbains d'Edmonton et de Calgary, les paroisses "nationales" ont été maintenues et elles demeurent des lieux importants de rassemblement pour les communautés francophones. La vitalité de ces paroisses est d'ailleurs la meilleure indication qu'elles répondent à un besoin réel.

En milieu rural et semi-urbain (St-Albert, Fort McMurray, etc) par contre, on a opté pour des solutions de facilité. Sous prétexte que le message de l'Évangile transcende les langues, sous prétexte que la presque totalité des francophones comprennent l'anglais, sous prétexte encore que dans le passé l'Église a joué un rôle de suppléance et qu'aujourd'hui les laïcs doivent assumer eux-mêmes leurs responsabiités dans ces domaines de langue et de culture, on s'est mis à offrir des services bilingues ou encore on a tout simplement supprimé les services français.

C'est au point qu'en certains endroits où les francophones forment une importante partie de la population, les responsables de l'ACFA ont senti la nécessité d'inclure dans leur programmation des cours de préparation au baptême ou au mariage en français parce que ces services avaient été discontinués dans leurs paroisses.

Dans une certaine mesure, les francophones - presque partout en Alberta - se voient dépossédés de leurs paroisses et de leurs églises parce que la population anglophone est devenue majoritaire ou tout simplement parce qu'elle a augmenté en nombre.

Le but du présent mémoire aux évêques de l'Alberta est d'attirer l'attention des chefs spirituels de l'Église sur cette forme d'oppression à l'endroit des communautés francophones et de les inciter à proposer des mesures rémédiatrices efficaces pour faire justice aux francophones catholiques.

ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

De prime abord, un tel langage pourra sembler excessif. Il décrit pourtant la réalité qui est vécue dans de nombreuses communautés, notamment dans les diocèses de Grouard-McLennan et de St-Paul et d'Edmonton.

Ce langage est d'ailleurs conforme, croyons-nous, à l'enseignement traditionnel de l'Église.

Qu'on nous permette d'évoquer certains enseignements de Pie XII, de Jean XXIII ou du Concile Vatican II.

Dans un Radio-message qu'il prononçait à l'occasion de Noël en 1941, le Pape Pie XII proposait au monde ravagé par la guerre une "nouvelle organisation". Et dans cette nouvelle organisation, expliquait-il, il ne doit pas y avoir de place "pour l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques des minorités nationales" (Radio-Message Nell'Alba, 24 décembre 1941).

En 1963, dans son encyclique "Pacem in Terris", le pape Jean XXIII, a repris de façon plus explicite encore cette idée de Pie XII: "Nous devons déclarer de la façon la plus explicite, que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître (Ce texte a été cité dans la Lettre collective des évêques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 1967).

De nombreux documents conciliaires corroborent cet enseignement. La Constitution pastorale "Gaudium et Spes" en particulier insiste en plusieurs endroits sur le rôle de l'Église par rapport à la dignité de l'homme et à son développement intégral tout comme elle insiste sur le respect de ses droits, notamment "le droit à la culture".

Évidemment, la Déclaration "Gravissium educationis" abonde dans le même sens en insistant sur l'importance de la transmission du "patrimoine culturel dû aux générations antérieures" et sur le développement de la "vie culturelle, civique et religieuse".

Le document "Evangelii Nuntiandi" auquel le Pape Jean-Paul II s'est référé lors de l'homélie qu'il a pronocée à Winnipeg le 16 septembre 1984 affirme de son côté que "la rupture entre l'Évangile et la culture est sans doute le drame de notre époque". "L'Église nous répète maintes et maintes fois, a commenté le pape, qu'il faut faire oeuvre évangélisatrice au plus profond de la culture et des cultures humaines".

En mai 1979, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) publiait un important document intitulé **"Appel à la justice. Une société à refaire"**.

Dans ce document, on reconnaissait "qu'au cours de leur histoire, les minorités francophones ont eu à se défendre contre toutes sortes d'attaques et de mesures discriminatoires. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a clairement démontré, poursuit-on dans ce document, que l'anglais était la langue dominante dans la vie économique québécoise, et que le revenu moyen du travailleur francophone unilingue ou bilingue était nettement inférieur à celui de l'unilingue anglophone." Qu'on nous permette de souligner la phrase suivante: **"De même les minorités francophones des autres provinces ont toujours eu d'énormes difficultés à préserver leur héritage linguistique et culturel. Depuis ce temps et malgré certains changements dans leurs attitudes, ces minorités ont regroupé leurs forces afin de lutter contre l'assimilation et protéger leurs droits".**

Qu'on nous permettre, enfin, de souligner de nouveau que le Pape Jean-Paul II lui-même a rappelé ces principes à maintes reprises lors de sa visite au Canada en septembre 1984. Encore à Winnipeg, il a insisté sur l'importance des rapports entre les êtres humains, "bâtis sur le respect et la dignité individuelle de l'autre".

LES DEMANDES DES FRANCO-ALBERTAINS

Tous ces textes parlent d'eux-mêmes et laissent facilement deviner les conclusions de notre exposé.

Certaines paroisses qui ont jadis été les châteaux-forts de la francophonie albertaine et ses remparts les plus sûrs contre l'assimilation sont devenues aujourd'hui un des facteurs d'assimilation les plus efficaces et les plus insidieux.

Dans un très grand nombre d'églises, d'organismes ou de conseils paroissiaux les Franco-albertains voient leur langue reléguée au deuxième rang ou tout simplement mise au rancart. Pour pouvoir participer à la vie communautaire de la paroisse, ils n'ont d'autres choix que de laisser à la maison leur dignité individuelle de francophones et de fonctionner en anglais.

L'Association canadienne-française de l'Alberta trahirait son mandat en ne dénonçant pas cet état de chose et l'Église trahirait le sien en ne s'efforçant pas d'y rémédier.

Pour des raisons de commodités, et sous des prétextes fallacieux de charité chrétienne, les francophones sont maintenant mis dans des situations où ils doivent sacrifier en partie ou en totalité ce qui jadis leur appartenait de plein droit.

On leur sert souvent des services bilingues dont la partie française, dans bien des cas, n'est plus réduite qu'à une lecture ou un cantique.

Qu'on nous corrige si nous avons tort, mais nous estimons que l'Église a la devoir de travailler de façon active et efficace à maintenir la langue et la culture des peuples qu'elle évangélise. Cela est d'autant plus vrai dans un pays où le gouvernement central a proclamé qu'il y a deux langues officielles qui ont droit de cité. Qu'on nous permette d'aller encore plus loin: cela est encore plus vrai quand nous parlons de paroisses que des communautés ont elles-mêmes fondées, presque toujours au prix de lourds sacrifices et de durs labeurs.

Quand dans certaines paroisses, on commence à offrir des services bilingues ou des services en langue anglaise, tôt ou tard, la langue française se retrouve perdante. C'est là un fait d'expérience qui n'a connu jusqu'à présent aucune exception. Ce qui est pis, c'est qu'avec le temps, les francophones eux-mêmes finissent par ne plus se rendre compte de l'assimilation qui les gagne jusque dans ce qu'ils ont de plus sacré, et ils en arrivent non seulement à se satisfaire de services en langue anglaise, mais même à les demander!

Des recherches scientifiques démontrent avec évidence que l'assimilation est un mal insidieux qui est le résultat la plupart du temps d'une série de compromis que les gens finissent par accepter sans s'en rendre compte, surtout s'ils sont imposés ou proposés par une autorité morale instruite et influente. L'assimilation n'est pas le fait d'une décision instantanée, comme l'explique le professeur Lionel Desjarlais de l'université d'Ottawa. L'assimilation se produit graduellement à mesure qu'une culture ou une langue sont dévalorisées, que le concept de diversité est rejeté au profit du concept de l'uniformité. Avec le temps, la langue de la minorité finit aisément par rendre la couleur de la clandestinité ou de l'illégitimité. Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'avec le temps les fidèles eux-mêmes finissent par demander des services et des offices en anglais.

Il nous semble que les paroles de Jean XXIII citées plus haut évoquent on ne peut mieux la troublante réalité de nos paroisses francophones - ou encore de celles qui sont devenues bilingues ou anglaises. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que le fait d'offrir à nos populations franco-albertaines des services bilingues - qu'il s'agisse de la messe, du baptême, de la confirmation, de funérailles, etc - constitue de façon évidente "une politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion d'une minorité". "Patet ex experentia". Et Jean XXIII ajoute sans ambage que cela constitue "une faute grave contre la justice". Le Pape va plus loin: il dit que cette faute est plus grave encore "quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître". Nous ne disons sûrement pas que dans le passé récent de notre province, des manoeuvres ont été ourdies avec l'intention de faire disparaître des communautés. Force nous est cependant de reconnaître que le résultat est le même.

RECOMMANDATION

Nous ne prétendons pas qu'il y a des solutions faciles à cet état de choses. L'assimilation - nous l'avons déjà fait remarquer - a des causes nombreuses. Nous déplorons cependant que l'Église-institution semble en être une et nous souhaitons que nos chefs spirituels se penchent sérieusement sur cette situation, qu'ils se fassent aider au besoin dans la recherche de pistes de solution.

Pour notre part, nous nous permettons de recommander aux évêques de l'Alberta qu'ils examinent à la lumière des principes qu'ils ont eux-mêmes proclamés et que nous avons rappelés ci-dessus la situation qui est faite aux francophones de cette province, et que dans les champs qui leur sont propres ils prennent les dispositions nécesaires pour corriger les injustice que nous avons signalées dans ce mémoire.

À titre de suggestions, nous nous permettons de signaler les pistes de solutions suivantes:

de l'ACFA aux évêques de l'Alberta

de Jésus et les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron pour se mettre au service des communautés; ils leur ont aidé à s'implanter dans leurs paroisses, à y construire des couvents et des écoles, à s'impliquer dans la vie de la paroisse, etc.

Les évêques de l'Alberta eux-mêmes non seulement ont reconnu mais ont tenu à souligner cette généreuse participation des francophones "au développement économique et matériel de notre province bien avant la Confédération canadienne". Dans une lettre adressée aux catholiques de l'Alberta il y a une dizaine d'années, ils témoignent, en outre, leur reconnaissance "envers les évêques et les prêtres d'expression française qui, dans leur zèle, ont fondé nos églises et nos missions".

LA PAROISSE AUJOURD'HUI

Malheureusement, cette situation que nous venons de décrire est devenue en quelques années de l'histoire ancienne. Aussi longtemps, semble-t-il, qu'on a cru en l'axiome "la langue gardienne de la foi", l'Église a été la championne des droits des Franco-albertains. Se pourrait-il qu'on n'ait pas compris, à cette époque, que la langue et la culture d'un peuple sont des valeurs en soi qui méritent d'être protégées, indépendamment du contenu religieux qu'elles véhiculent?

Aujourd'hui, l'Église catholique de l'Alberta, ou du moins une grande partie de son clergé, semble avoir démissionné devant les exigences du bilinguisme, comme si cela ne faisait plus partie de la vie réelle des gens, comme si ces valeurs étaient complètement étrangères à la foi chrétienne

Dans les centres urbains d'Edmonton et de Calgary, les paroisses "nationales" ont été maintenues et elles demeurent des lieux importants de rassemblement pour les communautés francophones. La vitalité de ces paroisses est d'ailleurs la meilleure indication qu'elles répondent à un besoin réel.

En milieu rural et semi-urbain (St-Albert, Fort McMurray, etc) par contre, on a opté pour des solutions de facilité. Sous prétexte que le message de l'Évangile transcende les langues, sous prétexte que la presque totalité des francophones comprennent l'anglais, sous prétexte encore que dans le passé l'Église a joué un rôle de suppléance et qu'aujourd'hui les laïcs doivent assumer eux-mêmes leurs responsabiités dans ces domaines de langue et de culture, on s'est mis à offrir des services bilingues ou encore on a tout simplement supprimé les services français.

C'est au point qu'en certains endroits où les francophones forment une importante partie de la population, les responsables de l'ACFA ont senti la nécessité d'inclure dans leur programmation des cours de préparation au baptême ou au mariage en français parce que ces services avaient été discontinués dans leurs paroisses.

Dans une certaine mesure, les francophones - presque partout en Alberta - se voient dépossédés de leurs paroisses et de leurs églises parce que la population anglophone est devenue majoritaire ou tout simplement parce qu'elle a augmenté en nombre.

Le but du présent mémoire aux évêques de l'Alberta est d'attirer l'attention des chefs spirituels de l'Église sur cette forme d'oppression à l'endroit des communautés francophones et de les inciter à proposer des mesures rémédiatrices efficaces pour faire justice aux francophones catholiques.

ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

De prime abord, un tel langage pourra sembler excessif. Il décrit pourtant la réalité qui est vécue dans de nombreuses communautés, notamment dans les diocèses de Grouard-McLennan et de St-Paul et d'Edmonton.

Ce langage est d'ailleurs conforme, croyons-nous, à l'enseignement traditionnel de l'Église.

Qu'on nous permette d'évoquer certains enseignements de Pie XII, de Jean XXIII ou du Concile Vatican II.

Dans un Radio-message qu'il prononçait à l'occasion de Noël en 1941, le Pape Pie XII proposait au monde ravagé par la guerre une "nouvelle organisation". Et dans cette nouvelle organisation, expliquait-il, il ne doit pas y avoir de place "pour l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques des minorités nationales" (Radio-Message Nell'Alba, 24 décembre 1941).

En 1963, dans son encyclique "Pacem in Terris", le pape Jean XXIII, a repris de façon plus explicite encore cette idée de Pie XII: "Nous devons déclarer de la façon la plus explicite, que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître (Ce texte a été cité dans la Lettre collective des évêques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 1967).

De nombreux documents conciliaires corroborent cet enseignement. La Constitution pastorale "Gaudium et Spes" en particulier insiste en plusieurs endroits sur le rôle de l'Église par rapport à la dignité de l'homme et à son développement intégral tout comme elle insiste sur le respect de ses droits, notamment "le droit à la culture".

Évidemment, la Déclaration "Gravissium educationis" abonde dans le même sens en insistant sur l'importance de la transmission du "patrimoine culturel dû aux générations antérieures" et sur le développement de la "vie culturelle, civique et religieuse".

Le document "Evangelii Nuntiandi" auquel le Pape Jean-Paul II s'est référé lors de l'homélie qu'il a pronocée à Winnipeg le 16 septembre 1984 affirme de son côté que "la rupture entre l'Évangile et la culture est sans doute le drame de notre époque". "L'Église nous répète maintes et maintes fois, a commenté le pape, qu'il faut faire oeuvre évangélisatrice au plus profond de la culture et des cultures humaines".

En mai 1979, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) publiait un important document intitulé **"Appel à la justice. Une société à refaire".**

Dans ce document, on reconnaissait "qu'au cours de leur histoire, les minorités francophones ont eu à se défendre contre toutes sortes d'attaques et de mesures discriminatoires. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a clairement démontré, poursuit-on dans ce document, que l'anglais était la langue dominante dans la vie économique québécoise, et que le revenu moyen du travailleur francophone unilingue ou bilingue était nettement inférieur à celui de l'unilingue anglophone." Qu'on nous permette de souligner la phrase suivante : **"De même les minorités francophones des autres provinces ont toujours eu d'énormes difficultés à préserver leur héritage linguistique et culturel. Depuis ce temps et malgré certains changements dans leurs attitudes, ces minorités ont regroupé leurs forces afin de lutter contre l'assimilation et protéger leurs droits".**

Qu'on nous permette, enfin, de souligner de nouveau que le Pape Jean-Paul II lui-même a rappelé ces principes à maintes reprises lors de sa visite au Canada en septembre 1984. Encore à Winnipeg, il a insisté sur l'importance des rapports entre les êtres humains, "bâtis sur le respect et la dignité individuelle de l'autre".

LES DEMANDES DES FRANCO-ALBERTAINS

Tous ces textes parlent d'eux-mêmes et laissent facilement deviner les conclusions de notre exposé.

Certaines paroisses qui ont jadis été les châteaux-forts de la francophonie albertaine et ses remparts les plus sûrs contre l'assimilation sont devenues aujourd'hui un des facteurs d'assimilation les plus efficaces et les plus insidieux.

Dans un très grand nombre d'églises, d'organismes ou de conseils paroissiaux les Franco-albertains voient leur langue reléguée au deuxième rang ou tout simplement mise au rancart. Pour pouvoir participer à la vie communautaire de la paroisse, ils n'ont d'autres choix que de laisser à la maison leur dignité individuelle de francophones et de fonctionner en anglais.

L'Association canadienne-française de l'Alberta trahirait son mandat en ne dénonçant pas cet état de chose et l'Église trahirait le sien en ne s'efforçant pas d'y rémédier.

Pour des raisons de commodités, et sous des prétextes fallacieux de charité chrétienne, les francophones sont maintenant mis dans des situations où ils doivent sacrifier en partie ou en totalité ce qui jadis leur appartenait de plein droit.

On leur sert souvent des services bilingues dont la partie française, dans bien des cas, n'est plus réduite qu'à une lecture ou un cantique.

Qu'on nous corrige si nous avons tort, mais nous estimons que l'Église a la devoir de travailler de façon active et efficace à maintenir la langue et la culture des peuples qu'elle évangélise. Cela est d'autant plus vrai dans un pays où le gouvernement central a proclamé qu'il y a deux langues officielles qui ont droit de cité. Qu'on nous permette d'aller encore plus loin: cela est encore plus vrai quand nous parlons de paroisses que des communautés ont elles-mêmes fondées, presque toujours au prix de lourds sacrifices et de durs labeurs.

Quand dans certaines paroisses, on commence à offrir des services bilingues ou des services en langue anglaise, tôt ou tard, la langue française se retrouve perdante. C'est là un fait d'expérience qui n'a connu jusqu'à présent aucune exception. Ce qui est pis, c'est qu'avec le temps, les francophones eux-mêmes finissent par ne plus se rendre compte de l'assimilation qui les gagne jusque dans ce qu'ils ont de plus sacré, et ils en arrivent non seulement à se satisfaire de services en langue anglaise, mais même à les demander!

Des recherches scientifiques démontrent avec évidence que l'assimilation est un mal insidieux qui est le résultat la plupart du temps d'une série de compromis que les gens finissent par accepter sans s'en rendre compte, surtout s'ils sont imposés ou proposés par une autorité morale instruite et influente. L'assimilation n'est pas le fait d'une décision instantanée, comme l'explique le professeur Lionel Desjarlais de l'université d'Ottawa. L'assimilation se produit graduellement à mesure qu'une culture ou une langue sont dévalorisées, que le concept de diversité est rejeté au profit du concept de l'uniformité. Avec le temps, la langue de la minorité finit aisément par rendre la couleur de la clandestinité ou de l'illégitimité. Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'avec le temps les fidèles eux-mêmes finissent par demander des services et des offices en anglais.

Il nous semble que les paroles de Jean XXIII citées plus haut évoquent on ne peut mieux la troublante réalité de nos paroisses francophones - ou encore de celles qui sont devenues bilingues ou anglaises. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que le fait d'offrir à nos populations franco-albertaines des services bilingues - qu'il s'agisse de la messe, du baptême, de la confirmation, de funérailles, etc - constitue de façon évidente "une politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion d'une minorité". "Patet ex experentia". Et Jean XXIII ajoute sans ambage que cela constitue "une faute grave contre la justice". Le Pape va plus loin: il dit que cette faute est plus grave encore "quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître". Nous ne disons sûrement pas que dans le passé récent de notre province, des manoeuvres ont été ourdies avec l'intention de faire disparaître des communautés. Force nous est cependant de reconnaître que le résultat est le même.

RECOMMANDATION

Nous ne prétendons pas qu'il y a des solutions faciles à cet état de choses. L'assimilation - nous l'avons déjà fait remarquer - a des causes nombreuses. Nous déplorons cependant que l'Église-institution semble en être une et nous souhaitons que nos chefs spirituels se penchent sérieusement sur cette situation, qu'ils se fassent aider au besoin dans la recherche de pistes de solution.

Pour notre part, nous nous permettons de recommander aux évêques de l'Alberta qu'ils examinent à la lumière des principes qu'ils ont eux-mêmes proclamés et que nous avons rappelés ci-dessus la situation qui est faite aux francophones de cette province, et que dans les champs qui leur sont propres ils prennent les dispositions nécessaires pour corriger les injustice que nous avons signalées dans ce mémoire.

À titre de suggestions, nous nous permettons de signaler les pistes de solutions suivantes:

1) Que des rencontres interdiocésaines soient organisées où l'on réunira des personnes compétentes pour étudier en profondeur la situation des Franco-albertains catholiques.

2) Que des comités diocésains, composés de représentants de l'évêque et de représentants de la communauté francophone soient mis sur pied pour examiner la situation particulière du français dans les différentes paroisses.

3) Que dans les paroisses où il y a une communauté francophone, des dispositions soient prises pour offrir spontanément des services religieux en français sans que les fidèles francophones ne soient réduits à les quémander.

4) Que certaines célébrations majeures, comme les confirmations, aient lieu dans l'église cathédrale ou dans une autre désignée afin d'assurer des services complètement en français pour les francophones.

5) Que dans les villes plus populeuses comme St-Paul, Bonnyville, Morinville et Beaumont, on étudie la possibilité de fonder une deuxième paroisse pour desservir les catholiques de langue anglaise, afin de permettre à chaque groupe d'avoir des paroisses "dans leur langue" tel que suggéré dans le document conciliaire "Christus Dominus".

6) Que dans les villes où la population est moins nombreuse mais où il se trouve des communautés (francophones ou anglophones) clairement identifiées, on étudie la possibilité de fonder des quasi-paroisses autonomes, quitte à ce que des ententes soient faites avec les commissions scolaires locales pour bénéficier de lieux de culte additionnels.

7) Comme il y a présentement un bon nombre de prêtres francophones qui exercent leur ministère dans des paroisses complètement anglophones, que les diocèses examinent la possibilité de faire certains échanges de prêtres francophones afin d'assurer à toutes les communautés francophones des services dans leur propres langue.

8) Dans les cas où les services bilingues semblent la seule réponse possible dans l'immédiat, que ces situations soient reconnues comme temporaires et que des assurances soient données que la langue anglaise et le langue française seront traitées sur un pied de stricte égalité.

9) Que dans les hôpitaux, centres d'accueil ou autres institutions où il a des francophones, des dispositions soient prises pour offrir des services réguliers en français à ces personnes.

10) Que les diocèses subventionnent des organismes liturgiques ou pastoraux francophones tels que Alpec.

11) Que les diocèses appuient la formation des enseignants ou des prêtres francophones afin de favoriser davantage l'exercice du ministère et l'enseignement de la religion dans la langue française.

12) Que tous les documents publics émanant des chancelleries et s'adressant à l'ensemble des fidèles soient publiés automatiquement dans les deux langues officielles du Canada.

L'ACFA de Plamondon honore ses bénévoles

RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON - Samedi soir le 24 mai a eu lieu la soirée de remerciement aux bénévoles.

Au cours de la veillée, M. Léo Piquette, membre de la Législature présenta au président de la régionale M. Reed Gauthier un chèque d'une somme de $10,000. M. Piquette représentait M. Chuck Moser, député de la Fondation de Récréation Parks et Wildlife. L'argent sera utilisé pour continuer les rénovations dans le centre.

Quant à Mme Anita Gauthier, bénévole de l'année, celle-ci reçut une plaque pour souligner ses cinq années de bénévolat exemplaire. Elle fut impliquée dans différentes activités et était toujours prête à aider et donner son support. En étant présidente du Comité d'Éducation durant 4 ans, elle sut donner de nombreuses heures à ce travail et était disponible pour les nombreuses assemblées qui furent nécessaires.

Reed souligna au nom de l'ACFA "le support et l'aide de tous les gens et toutes ces personnes qui travaillent toujours sans compter les heures. On est pas capable de tous les reconnaître. Ce soir nous reconnaissons tout spécialement Anita Gauthier. Une personne qui n'ose pas arrêter et n'a jamais arrêter c'est Anita. Quand nous avons pensé à Anita nous avons pensé aussi à sa mère Mme Florence Gauthier. Elles ont été fantastiques dans leur service. Un grand merci."

Aux personnes qui se sont rendues à la soirée, ce fut une bonne occasion de célébrer sachant que les amélioratons au centre vont continuer.



Mme Anita Gauthier en compagnie de M. Reed Gauthier.



Une femme de taille moyenne mesure 160 cm

Pour être à la page de l'actualité franco-albertaine lisez Le Franco

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Offre d'emploi

Catéchèse en français

Tâches: coordonner la catéchèse en français au niveau de la région-ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique)
- faire le relevé du matériel à l'usage
- promouvoir la catéchèse en français
- assister les catéchistes dans leur milieu

Lieu de travail: à déterminer

Date d'emploi: à déterminer

Salaire: à négocier

Date limite: Les demandes d'emploi et curriculum vitae seront reçus jusqu'au 13 juin 1986.

Faire parvenir à:

Mgr Noël Delaquis
C.P. 190
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



Canadian Grain Commission | Commission canadienne des grains

À TITRE DE RENSEIGNEMENT — **Dossier No 2- S44-27(ALAI)**
Rôle no 8934

SOUNDAIR CORPORATION
REQUÊTE EN VUE D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

Soundair Corporation de Mississauga (Ontario), a demandé au Comité des transports aériens l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial d'affrètement international (classe 9-4), pour le transport de marchandises et de courrier entre le Canada et tout autre pays à partir d'une base située à Toronto, Ontario, au moyen d'aéronefs à voilure fixe de groupe G.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **27 juin 1986,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9.

E.A. Kalmakoff
pour le directeur suppléant
Direction de l'analyse et des permis
Comité des transports aériens.

Le 2 juin

Canada

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Tourtière, creton, tarte au sucre, etc. Nous faisons aussi banquet de tout genre. Appeler Al ou Denise au 465-9761 ou 467-5969.

LEÇONS DE PIANO: Donnerais les leçons de piano et/ou de théorie aux enfants et aux adultes de tout niveau. Sept ans d'expérience. Demandez Emmy au 488-1779.

GARDIENNE MORINVILLE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

À VENDRE: Équipement pour atelier à bois de marque Rockwell, comprend scie circulaire, scie ruban, scie radiale Téléphone 431-2182.

SERVICE DE DACTYLO: Pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

A VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469:4988.

UNE MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE Smith Corona touches françaises, comme neuve, $350 ou meilleur offre. Composez 438-6094 après 18h00 ou laisser un message sur le répondeur.

GARDIENNE désirée chez un professeur à Heritage Hills, Sherwood Park pour fillette de trois ans. Le 1er septembre. Contactez Jeannette au 465-2373.

RETOURNONS au Québec le 21 juin. Camion à partager, 8 à 10 pieds disponibles, appartement de deux chambres à coucher. Pouvons tirer une roulotte aussi. Appeler Claire après 17h00 à 567-3515.

GARDIENNE recherchée pour 3 enfants (2 ans, 2 1/2 et 4 ans), 5 jours par semaine de préférence dans le nord-ouest d'Edmonton. Contactez Marthe ou Johanne au 423-1680 durant la journée.



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Concession de restaurant et de services de boissons alcooliques

AÉROPORT INTERNATRIONAL D'EDMONTON

DOSSIER DE SOUMISSION: N6006

Les soumissions cachetées, adressées au surintendant régional matériel et service de contrat à l'endroit ci-après mentionnée, et identifiée:

"CONCESSION DE RESTAURANT ET DE SERVICES DE BOISSONS ALCOOLIQUES"

seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton, 12 août, 1986.

L'appel d'offres est lancé pour offrir l'opportunité de fournir un restaurant et un service de boissons alcooliques aux voyageurs dans l'édifice du terminus aérien, aéroport international d'Edmonton, Edmonton, Alberta.

Les soumissions seront étudiées dans un stage pour la location de 54.4 m2 (9089 pieds carrés) d'espace. Les parties intéressées devront soumettre un plan d'opération et une offre financière pour le restaurant et le service de boissons alcooliques. Les soumissions considérées proviendront d'organisations ou d'individus qui peuvent démontrer un très haut degré d'expertise dans la gestion et l'opération du restaurant et du salon offrant les boissons alcooliques.

L'enchérisseur choisi signera une entente avec Transports Canada pour un terme de cinq (5) ans et devra pouvoir fournir un très haut degré de service aux voyageurs aérien à l'aéroport.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents de soumissions de l'adresse suivante sur paiement d'une cotisation non-remboursable de $25.00.

Directeur général de l'aéroport
Aéroport international d'Edmonton.
C.P. 9860
Edmonton, Alberta
T5J 2T2
Tél: (403) 955-8324

Une réunion d'information aura lieu le 8 juillet 1986 à 10h00 heure locale, à la salle de conférence du 3e étage de l'aéroport international d'Edmonton, pièce 03-001.

Les soumissions doivent être soumises en double sur les fourmules fournies par Transports Canada.

Surintendant régional
Matériel et service de contrat
Transports Canada
5e étage, Edifice public fédéral
Pièce 5-157
9820 - 107 rue
Edmonton, Alberta
T5K 1G3

Canada

La Commission Culturelle de l'A.C.F.A.

Annuaire des ressources culturelles francophones

Le Commission culturelle de l'ACFA entreprend la mise à jour de son annuaire des ressources culturelles francophones. Nous invitons les artistes, groupes artistiques et personnes-ressources s'identifiant à la création artisanale, aux arts de la scène, ou aux arts visuels, à nous faire parvenir leurs coordonnées **d'ici le 18 juillet 1986 à:**

203, 1008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél.: 423-1683



Commission canadienne des transports | Canadian Transport Commission

À TITRE DE RENSEIGNEMENT — **Dossier No 2- N182-36A(129/86)**
Rôle no 8936

NORTH CANADA AIR LTD.
EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM COMMERCIAL DE NORCANAIR
REQUÊTE EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO ATC 2675/77(S)

Sous le couvert du permis no A.T.C. 2675/77(S), North Canada Air Ltd. exerçant son activité sous le nom commercial de Norcanair, est autorisé à exploiter un service aérien commercial à horaire fixe (classe 1) au moyen d'aéronefs à voilure fixe, pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier, afin de desservir les points Regina, Saskatoon, Prince Albert, North Battleford et Lloydminster (Saskatchewan) et Edmonton (Alberta).

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'ajouter au permis susmentionné les points Calgary (Alberta) et Winnipeg (Manitoba).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **4 juillet 1986,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9.

E.A. Cleghborn
pour le directeur suppléant
Direction de l'analyse et des permis
Comité des transports aériens.

Le 2 juin

Canada

Le Père Hippolyte Leduc

Le Père Hippolyte Leduc (à droite) en conversation avec le chanoine Lemarceau. Photo Ob 3264 aux Archives provinciales de l'Alberta. Le père Leduc vint de sa France natale à Pembina en 1861. Il s'installa à St-Albert - Edmonton en 1867. Il s'occupa ensuite de la mission du Lac-la-Biche avant de retourner à Edmonton où il décéda en 1918. Ce père donna son nom à la ville de Leduc. **(Claude Roberto).**



CBXFT cette semaine

Samedi 7 juin

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Les contes de la forêt verte
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 D'hier à demain
11h55 Coupe du monde de soccer
14h00 Ciné-famille
15h30 Les héros du samedi
16h30 Magazine de la semaine verte
17h30 Baseball des Expos: Phillies vs Expos
20h30 Regard sur la Nature
21h00 Impacts
22h00 En douce et en nomre
22h35 Le Téléjournal
22h56 Politique fédérale
23h05 La coupe du monde de soccer
01h15 Télé-sélection: Suite Californie

Dimanche 8 juin

07h00 Les contes de la forêt verte
07h30 Astro le petit robot
08h00 Madame Pepperpote
08h10 Les fables d'Europe
08h30 Livre ouvert
08h45 Quatre voix... une parole
09h00 Le jour du Seigneur
11h00 Rencontre: Robert Masson, journaliste
11h30 Zimska Olimpijada
11h55 La coupe du monde de soccer
14h00 La vie secrète des animaux
14h30 Amuse-Gueule: Comédie
15h00 Second regard
16h00 Les Primitifs
17h00 Magazine de la semaine verte
18h00 Téléjournal
18h01 La liberté si fragile: dossier sur la Cour Suprême
19h00 La clé des champs
19h30 Les Beaux Dimanches: Festival Juste pour rire
20h30 Téléjournal
20h50 Les Beaux Dimanches: La Femme de l'Hôtel
22h40 La coupe du monde de soccer

Lundi 9 juin

10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Vivre à trois
13h00 Au jour le jour
13h55 La coupe du monde de soccer
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le grand Raid Le Cap-Terre de feu
18h00 Ce Soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Vancouver 86
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Au nom de tous les miens
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 La coupe du monde de soccer

Mardi 10 juin

10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Vivre à trois
13h00 Au jour le jour
13h55 La coupe du monde de soccer
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le grand raid Le Cap-Terre de feu
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 A communiquer
20h30 A communiquer
21h00 Dallas
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h04 La coupe du monde de soccer

Mercredi 11 juin

10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Yogi et compagnie
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Vivre à trois
13h00 Au jour le jour
13h55 La coupe du monde de soccer
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le grand raid Le Cap-Terre de feu
18h00 Ce soir
18h30 Le Baseball des Expos: Cardinals vs Expos
21h00 Avis de recherche
21h30 Le Passagers
22h00 Les Scouts
22h30 Le Téléjournal
22h55 Sports Alberta
23h05 Le point
23h20 La coupe du monde de soccer

Jeudi 12 juin

10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Vivre à trois
13h00 Au jour le jour
13h55 La coupe du monde de soccer
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le grand raid Cap-Terre de feu
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Génies en herbe
19h30 Les Grands Films: Coeurs à l'envers
21h30 A communiquer
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h04 La coupe du monde de soccer

Vendredi 13 juin

10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Entre eux et nous
11h30 Explorations sports et loisirs
12h00 Première Édition
12h05 Fariboles
12h30 Vivre à trois
13h00 Au jour le jour
13h55 La coupe du monde de soccer
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le grand raid Cap-Terre de feu
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Merci Sylvestre: La Call-Girl
21h00 En Tête
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h04 Vivre en forme
23h14 La coupe du monde de soccer
01h15 Cinéma: Des vacances en Or

La ligne des bonnes nouvelles

LE THÉÂTRE À LA CARTE, groupe théâtral de la Faculté Saint-Jean, est heureux d'annoncer sa participation à la QUINZAINE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE qui aura lieu à Québec du 30 mai au 14 juin 1986.

Le Théâtre à la Carte y jouera la pièce de Michel Tremblay "EN PIÈCES DÉTACHÉES", sous la direction de Pierre Bokor.

Le Théâtre à la Carte sera la seule troupe francophone hors-Québec à être présente et cela va sans dire que nous sommes très fiers d'y participer.

****

Concours International des Jeunes 1986

Au nom de la Francophonie Jeunesse de l'Alberta, du Conseil Albertain de la Coopération et en mon nom personnel, je tiens à remercier toutes les écoles qui ont participé au Concours International des Jeunes 1986; Le HOBBY, ainsi que les coopératives et caisses populaires participantes pour leur support financier.

Nous tenons également à féliciter tous les gagants provinciaux qui sont:

- Patrick Spiers, 4e Année - Ecole Maurice Lavallée d'Edmonton.
- Élise Despins, 5e année - École Routhier de Falher
- Kirsten Bergstrom, 6e année - École Holyrod Élémentaire d'Edmonton
- Michael Smith, 7e année - École Notre-Dame Jr/Sr High de Bonnyville
- Martine Delage, 8e année, École Maurice Lavallée d'Edmonton
- Rachelle Lamoureux, 9 année - École N.-D. Jr/Sr High d'Edmonton
- Nicole Breault, 10e année - École J.H. Picard d'Edmonton
- Chantal Hébert, 11e année - École Régionale de Saint-Paul
- Roseline Fillion, 12e année - École G.P. Vanier de Donnelly

Maryse Lapointe
Coord, CIJ 86

• Les amis du Fléché (suite le la page 1)

De plus, La Société des amis du Fléché participe à plusieurs manifestations culturelles et autres de la francophonie albertaines. Ainsi, à l'occasion de la célébration de la Fête de la Saint-Jean Baptiste à l'école Maurice Lavallée un kiosque présentant des pièces artisanales des membres de la Société des amis du Fléché sera monté.

En somme, la Société des amis du Fléché est un organisme dont le dynamisme semble monter en flèche. Ceci augure bien pour la transmission aux générations futures de l'art du tissage au doigt qu'est le Fléché.



Le Franco...En Alberta depuis 1928



Coup de pouce: les derniers donateurs

Région d'Edmonton
J.H. Forest
Soeurs de Ste-Croix
L. Paul Dumaine
Gratien Allaire
Marie Anne Doré
Phillipe & Lucille Moquin
Claude Ouimet
Laurent A. Godbout
G. Gregoret
Ascott Travel
Gilles Fournier
J.C. Perreault

Région de St-Albert
Henri Bérubé

Région de Calgary
Annette Labelle
Françoise Sigur
Alain Comeau
C. Jansonius
Jeanne Lefèvre
J.A, Grégoire
Marie Singer

Région de Fort McMurray
Carol Lavoie

Région de Rivière-la-Paix
Gérard Pedneault
Yvonne Lauzé
Paul Despins
Yvonne Boulianne
Ernest Nicolet
Béatrice DesFossés
Irène Gaucher
Henriette Laverdière
Bernard Horth

Région de McLennan
Anita Laurin
Madeleine Parizeau Welter
Violet Lessard

Région de Bonnyville
Sophie Girard
Adrienne Lapointe
Joffre Hamel
Anne-Marie Gaulin
Bernadette Caouette
M et Mme Hermann Laforce
Alice Fontaine
Alice Vallée
Léopold Bergeron

Région de Lac la Biche
Marie J. Durocher

Région diverses
Georges A. Thibault, Floride
Luc Lemoine, Tracy, Qué.
Jeannine Gadbois Lemoine, Sorel
Noël La France, Fort Kent
Juliette Tremblay, Marie Reine
Zoël Côté, Donnelly
Yvonne Delage, Guy
Roy Plamondon, Plamondon
Ludger Trépanier, Ste-Anne des Monts
Soeurs de la Providence, Cluny

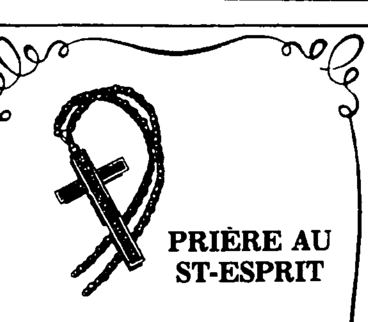
Sincères remerciements à St-Joseph pour faveurs obtenues.

N.L.

††††††††††††††††††

Sincères remerciements à la très bonne Sainte Vierge Marie pour faveurs obtenues.

N.L.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Lucette Tremblay.

théâtre français d'edmonton

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

(un poste à temps plein ou deux postes à temps partiel)

Qualifications:
- bilingue
- connaissance en administration, comptabilité, tenue de livres;
- connaissance en correspondance et relations publiques;
- connaissance du milieu théâtral - un atout.

Date d'entrée en fonction:
le 1er août 1986

Salaire: à négocier

Les personnes intéressées sont priées de se présenter directement au bureau du Théâtre Français d'Edmonton, 8406 - 91 rue, Edmonton, téléphone: 469-0829.



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, telex 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document de soumission requis sous forme d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

DOSSIER DE SOUMISSION: N4627

Projet: Amélioration de la piste d'atterrissage 13-31 et refaire la surface de la piste d'atterrissage 04-22 et de la piste de roulement B à l'aéroport Hay River, Hay River, T.N.O.

Description: Les travaux consistent a placer 4900 tonnes d'un mélange chaud d'asphalte et de ciment et des travaux connexes.

Date limite: 25 juin 1986 **Dépôt:** $100.00

Informations techniques: Frank Lefort au 420-3919

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction du T.N.O., a Hay River et Yellowkife; à l'Association des entrepreneurs du Yukon, à Whitehorse, T.Y.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécesairemement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Changement de date pour les projets

DOSSIER DE SOUMISSION: N4623

Projet: Recouvrir piste d'atterrissage 06-24 et piste de roulement à l'aéroport de Dawson Creek, Dawson Creek C.-B.

L'AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions prévue pour 14h00 heure d'Edmonton le 28 juin 1986 est devancée jusqu'au 18 juin, 1986.

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, telex 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document de soumission requis sous forme d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

DOSSIER DE SOUMISSION: N4626

Projet: CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ÉLECTRICITÉ, UNITÉ D'ÉNERGIES AVEC INTERRUPTEUR,SERVICES D'ÉLECTRICITÉ SOUTERRAINNE, ET TRAVAUX SUR LE SITE À L'AÉROPORT DE FORT NELSON, FORT NELSON, C.B.

Date limite: 23 juin 1986 **Dépôt:** $200.00

Informations techniques: Patrick Hudson, téléphone 420-3922
Consultant: Winkelaar Howard & Associates, Attn: Wally Ingham téléphone: (403-2293)

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction de Fort Nelson, à l'association de la construction de Fort St-John, à l'Association des entrepreneurs du Yukon, à l'Association de la construction des T.N.O. et à l'Association de la construction de Dawson Creek.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

PUBLI-REPORTAGE

PROFIL

AIR FRESH CLEANING

8829 - 95e rue
EDMONTON

Tél. (24 hrs) 426-6625
Dom. 468-3067

AIR FRESH
CLEANING AND
SANITIZING
FABRI-ZONE
cleaning systems

Pour raviver vos tapis employez le système Fabri-zone

Ce système relativement nouveau fait appel à un produit qui existe dans l'air depuis toujours: **l'Ozone.** L'Ozone est de l'oxygène contenant trois atomes dans la molécule (O_3). L'Ozone est un puissant oxydant qui est reconnu pour avoir des propriétés antiseptiques et bactéricides.

Jean-Marc Cadrin, propriétaire de la compagnie **Air Fresh Cleaning** à Edmonton, nous explique que le système Fabri-Zone est d'abord des plus excellents parce qu'il nettoie presque sans utiliser d'eau. De fait il utilise 90% moins d'eau que les autres systèmes et évidemment n'emploie pas de "shampooing".

En plus, des tests vigoureux faits par **Ontario Research Foundation** ont démontré clairement qu'en employant un tapis souillé le système Fabri-Zone élimine "au moins 90% de l'activité microbienne". **On peut donc reprendre son activité normale une ou deux heures après que le nettoyage est terminé.**

Quatre étapes

- La première étape consiste à lever le tissu même du tapis.

"Nous avons une machine, de dire Jean-Marc, qui va jusqu'à la base du tapis chercher les particules de poussières, de terre, de sable et de saleté qui, avec le temps, finissent par s'accumuler."

- Dans la deuxième étape, Jean-Marc applique une solution spéciale qui sert à détacher et à suspendre les particules de saleté et de souillure.
- La troisième étape sert à nettoyer véritablement. Une machine est utilisée pour frotter délicatement, comme un massage, toute la surface des fibres du tapis. Pendant que cette machine enlève les particules de saleté, **l'Ozone** est injecté dans le tapis pour tuer l'activité microbienne.
- Une fois que le tapis est nettoyé, il reste en quatrième étape, à passer le peigne pour redonner au tapis son allure de "tout neuf".

S'il y a des taches, elles sont enlevées à l'aide de produits spéciaux qui sont inclus dans l'ensemble des services offerts par Jean-Marc et sa compagnie **Air Fresh Cleaning.**

En effet, les services offerts par la compagnie **Air Fresh Cleaning** d'Edmonton sont complets. Vous pouvez faire nettoyer vos meubles, vos plafonds, l'intérieur de votre voiture, vos tapis, les meubles et tapis de votre bureau. Il n'y a à peu près rien que Jean-Marc ne pourrait pas nettoyer grâce à ses produits et ses connaissances.

Une machine est utilisée pour frotter délicatement comme un massage, toutes les fibres du tapis.



On peut même nettoyer les plafonds

Jean-Marc Cadrin un homme fiable à votre service

C'est en 1983 que Jean-Marc s'est lancé en affaires. Lors d'une foire commerciale à Edmonton, il a été fortement impressionné par le procédé Fabri-Zone pour le nettoyage de tapis. Alors, il a étudié le système, fait les démarches habituelles pour l'achat d'une franchise, subit un entraînement rigoureux à Toronto et voilà qu'il se trouvait en affaires.

"J'avais ce rêve depuis longtemps, avoue Jean-Marc, d'être mon propre patron, de diriger ma compagnie et d'offrir des services dont je pouvais être fier."

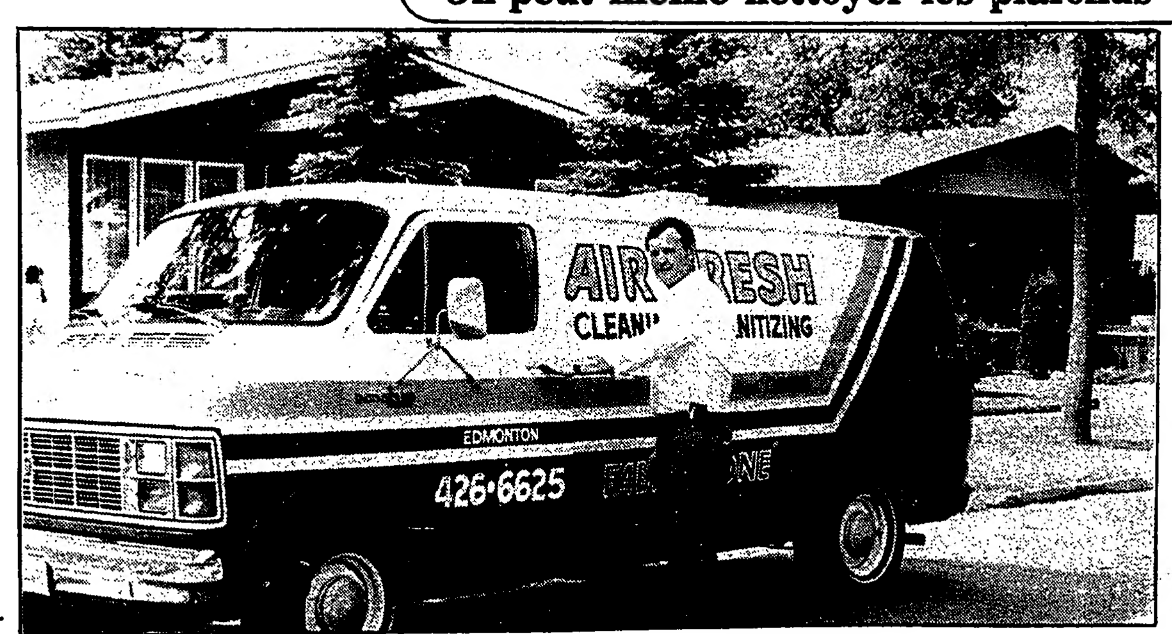
Jean-Marc est né dans une grande famille de quatorze enfants à St-Vallier, comté de Bellechasse, près de la ville de Québec. En 1952, ses parents se sont installés sur une ferme au nord-ouest d'Edmonton, tout près de St-Paul. Comme plusieurs Canadien-français, Jean-Marc a fait ses études secondaires au Collège St-Jean à Edmonton, où il a fait sa réputation dans les sports et particulièrement au hockey.

"Sachant que j'allais me lancer en affaires, j'ai prévenu tous mes amis et connaissances, bien sûr la parenté, et plusieurs ont attendu pour moi, ajoute Jean-Marc; ce qui fait que j'ai été très occupé pendant les trois ou quatre premiers mois d'opération de mon commerce."

"Maintenant, j'ai bâti une clientèle régulière. Certains clients me font venir à chaque six mois et même plus. "Jean-Marc fait aussi du nettoyage de tapis, meubles et plafonds pour d'autres commerces, ou dans les édifices à bureaux, les blocs appartements, les églises etc. Il a même nettoyé des sièges d'avion à l'aéroport municipal d'Edmonton.

Il est souvent appelé aussi pour enlever des taches particulièrement têtues, ou encore pour nettoyer les dégats après qu'une pluie torrentielle ait causé une inondation.

Jean-Marc est de service 24 heures par jour, tous les jours de la semaine. Il suffit de composer le numéro **426-6625** et son page électronique (qu'il porte toujours avec lui) ne manquera pas de l'avertir qu'un message l'attend. Et lui ne manquera pas de vous appeler dans les plus brefs délais.



Jean-Marc est disponible en tout temps. Il suffit de composer le 426-6625. Vous pouvez faire nettoyer à peu près tout: meubles, tapis, plafonds, l'intérieur de votre voiture, votre bureau etc.